# RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

## A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

### I. INFORMATIONS DE BASE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Référence du Projet P-ML-AAC-005 | Titre du Projet : Projet d'Intensification du Périmètre Irrigué de Baguinéda | Pays : Mali | |
| Instrument(s) de Prêt : Prêt N° 2100150011093 | | Secteur Développement rural | Catégorie Environnementale II |
| Engagement Initial: 14.920.000UC | Montant Annulé : 0 | Montant Décaissé : 14.929.624,36 UC | % Décaissé 100,06 |
| Emprunteur : République du Mali | | | |
| Organe(s) d'Exécution : Ministère de l'Agriculture, Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda | | | |
| Co-financiers et Autres Partenaires Extérieurs :<br>1. Prêt FAD 14,92 millions UC<br>2. Gouvernement 1,88 millions d'UC<br>3. Bénéficiaires 0,28 million d'UC | | | |

### II. DATES CLES

| | | |
|---|---|---|
| Note de Concept du Projet Approuvé par OpsCom :<br>Non applicable | Rapport d'évaluation Approuvé par OpsCom :<br>Non applicable | Approbation par le Conseil d'Administration :<br>Le 30 novembre 2005 |
| Restructuration(s) Non applicable | | |

| | Date initiale | Date effective | Ecart en termes de mois [date effective-date initiale] |
|---|---|---|---|
| ENTREE EN VIGUEUR | 30/03/2006 | 1er/06/2007 | 14 |
| REVUE A MI-PARCOURS | 30/06/2008 | 12/01/2009 | 6 |
| CLÔTURE | 30/03/2011 | 31/12/2011 | 9 |

### III. RESUME DES NOTES

| CRITERES | SOUS-CRITERES | NOTES |
|---|---|---|
| RENDEMENT DU PROJET | Réalisation des Résultats | 2,31 |
| | Réalisation des Rendements | 2,44 |
| | Respect du Calendrier | 4,00 |
| | RENDEMENT GENERAL DU PROJET | 2,91 |
| PERFORMANCE DE LA BANQUE | Conception et état de Préparation | 3,29 |
| | Supervision | 3,50 |
| | PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE | 3,395 |
| PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR | Conception et état de Préparation | 3,00 |
| | Exécution | 3,00 |
| | PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR | 3,00 |

### IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

| FONCTIONS | A L'APPROBATION | A L'ACHEVEMENT |
|---|---|---|
| Directeur Régional | | M. Franck Joseph Marie PERRAULT |

| | | |
|---|---|---|
| Directeur Sectoriel | M. C.R. SPENCER | M. Abdirahman BEILEH |
| Chef de Division | M. Elie DOTE | M. Dougou KEITA |
| Chef de Projet | M. M.A. KANE | M. Macky Amadou DIOUM |
| Chef de l'équipe du RAP | | M. Macky Amadou DIOUM |
| Membres de l'équipe du RAP | | M. Amadou Baba SY (Consultant) |

# B. CONTEXTE DU PROJET (300 mots)

Le projet s'inscrit dans le cadre du plan quinquennal du Gouvernement qui prévoyait l'aménagement et la maîtrise totale de l'eau sur 50.000 ha sur la période 2003-2007. Il vise à contribuer à l'augmentation des revenus en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté en conformité avec les objectifs du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLCP) et de la stratégie d'intervention de la Banque au Mali 2005/2007. Le projet est conforme aux principes directeurs de la stratégie nationale de développement de l'irrigation. Il s'appuie principalement sur les axes stratégiques visant la gestion optimale et durable des aménagements, l'intensification et la diversification des productions. Sur la base de ces orientations, le projet vise l'accroissement des superficies exploitées, la sécurisation des cultures de contre saison et l'amélioration de la productivité du périmètre.

En 2011, le portefeuille actif de la BAD au Mali représente 564,464 millions de US$ pour 22 opérations réparties en cinq secteurs de développement. Le secteur rural représente plus de la moitié du portefeuille, au sein duquel figure de grands programmes qui appuient la mise en œuvre de la politique nationale agricole et de sécurité alimentaire du pays. La Banque est le principal bailleur de fonds du secteur. Elle joue un rôle de Chef de file pour les projets agricoles majeurs du pays. Elle dispose de bonnes expériences en matière de mobilisation des ressources en eau dans le pays. En effet, la Banque a une grande expérience dans son appui au Mali dans le domaine de l'irrigation. Ceci a été renforcé récemment par le PDI-BS où la Banque est chef de file des bailleurs de fonds.

# C. OBJECTIF DU PROJET ET CADRE LOGIQUE

## 1. Objectif du projet

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.
L'objectif spécifique du projet est d'augmenter les productions et les revenus agricoles.

## 2. Description des composantes du projet

Le projet comprend trois principales composantes : (A) : Amélioration des infrastructures ; (B) Développement de productions et;(C) Gestion du projet.

Composante A : Amélioration des infrastructures : Elle vise l'augmentation de la capacité et du débit disponible, l'amélioration de l'efficience du réseau d'irrigation, l'extension des surfaces irriguées, ainsi que l'amélioration des infrastructures rurales de la commune de Baguinéda. Tous les travaux y afférents sont financés sur les ressources du FAD.

Composante B: Développement des productions : Elle vise l'intensification des productions (céréales et légumes) et leur diversification, grâce à l'augmentation des surfaces exploitées en double culture, en faisant passer les taux de mise en valeur de 0,95 (2.650 ha) à 1,50 (4.675 ha sur 3.075 ha aménagés après projet). Ces activités d'intensification relanceront les cultures de contre saison de riz, de maraîchage et de maïs. Une superficie de 3.625 ha sera exploitée en riziculture, 350 ha en maïs et 700 ha en maraîchage (tomate, oignon...). Les axes centraux de la composante portent sur le renforcement des capacités des organisations paysannes, la structuration et la meilleure organisation des producteurs en vue d'une bonne maîtrise de leur outil de production. Le projet prévoit la mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation et de formation, d'un programme d'actions de sécurisation foncière, d'un programme d'Information, d'Education et de Communication (IEC), et un programme recherche développement.

Composante C: gestion du projet : L'équipe du projet sera intégrée au sein de la Direction générale de l'OPIB. Elle sera composée d'un Directeur du projet, d'un gestionnaire de profil financier, de personnel de soutien. Un système de compatibilité analytique avec l'ensemble des outils adaptés, sera installé afin de tenir une comptabilité par activité. Un manuel de procédures de gestion administrative et financière sera également élaboré. Il est prévu l'acquisition de trois véhicules, de 10 motos et des équipements et de matériels et de mobiliers de bureau. Il est prévu également le

recrutement de bureaux pour la réalisation des audits annuels des comptes du projet, l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale du projet. Le recrutement d'un spécialiste en suivi évaluation est prévu afin d'améliorer le suivi et l'évaluation des activités du projet.

3. Evaluation des objectifs du projet

| CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET | | EVALUATION | NOTE |
|---|---|---|---|
| PERTINENTS | a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays. | Le PIB s'inscrit dans l'objectif global du plan quinquennal de développement de l'irrigation, en vue de contribuer à la sécurité alimentaire du pays et à l'amélioration du cadre de vie des populations. Ceci, à travers la mise en valeur intensive du potentiel existant aux abords du canal principal de Baguinéda et au renforcement des capacités des organisations de producteurs. | 4 |
| REALISABLES | b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions au projet et des délais envisagés. | Les 2 piliers du projet sont les infrastructures (maitrise de l'eau) et l'amélioration de la productivité (développement des productions). Le Mali dispose de services techniques assez opérationnels pour réaliser les objectifs du projet dans les délais envisagés. Le renforcement de capacités de certaines structures a été utile. | 3 |
| COHERENTS | c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque. | Le Projet cadre bien avec la stratégie d'intervention du Groupe de la Banque qui visait à contribuer à la croissance économique en vue d'atteindre la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté. Cette stratégie était notamment axée sur l'intensification et la diversification des productions agricoles, grâce à la maitrise de l'eau. | 4 |
| | d) Conforme aux priorités générales de la Banque. | Les objectifs du projet sont conformes aux priorités de la Banque en matière de diversification, d'augmentation et de valorisation de la production agricole, de développement des ressources humaines et de réduction de la précarité des conditions de vie et d'hygiène des populations rurales et la lutte contre la dégradation du milieu naturel. | 4 |

4. Cadre logique du projet à l'évaluation

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs mesurables et vérifiables | Moyens de vérification | Présuppositions/Risques |
|---|---|---|---|
| 1. <u>OBJECTIF SECTORIEL</u><br>Contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. | 1.1 En 2010, le projet satisfait à 30 % de la demande de Bamako en produits vivriers (par rapport à 10 % avant-projet) et contribue à une réduction de 5 % des importations de riz;<br>1.2 Les conditions socio-économiques de la population de la commune de Baguinéda (soit 28.000 personnes dont 14.560 femmes) sont améliorées. Le pourcentage de la population de la commune vivant au-dessous du seuil de pauvreté monétaire (144.000 F CFA par personne et par an) est réduit de 75 % à 35 % en fin du projet (2010) ;<br>1.3 Le pourcentage des populations pauvres du pays est réduit de 5,5 % par an et le niveau de pauvreté est ramené à 46 % en 2008, 42 % en 2010 et à 32 % en 2015. | - Statistiques générales et agricoles du pays, EMEP ;<br>- Rapports d'évaluation finale et d'achèvement du projet. | |
| 2. <u>OBJECTIF SPECIFIQUE DU PROJET</u><br>Augmenter les productions et les revenus agricoles | 1.1 En fin de projet (2010), la production annuelle est de 15.850 tonnes (t) de riz paddy par rapport à 8.450 tonnes avant projet ; 8.750 t de tomate contre 1,060 t; 8.020 t d'oignon contre 1.320 tonnes ; 1.470 t de maïs contre 320 t;<br>1.2 A mi-parcours (en fin 2008), production annuelle est de 13.140 t de paddy contre 8.450 t, de 6.080 tonnes de tomate contre 1.060 t, de 6080 tonnes d'oignon contre 1.340 t et de 1,110 tonnes de maïs contre 320t.<br>1.3 En fin de projet (2010), le revenu moyen par UPA a augmenté de 360.270 FCFA (de 382.750 à 743.000 FCFA) | - Rapports d'avancement du projet.<br>- Rapports d'activités annuels et trimestriels du projet et de l'OPIB;<br>- Rapports d'évaluations à mi-parcours et finale ;<br>- Rapport d'achèvement du projet<br>- Rapport de suivi de l'état d'exécution du contrat plan de l'OPIB. | Conditions climatiques et hydrologiques normales |
| <u>REALISATIONS</u><br>1. Infrastructures d'irrigation améliorées | <u>En 2008</u> :<br>1.1 une prise supplémentaire de 2 passes au niveau du canal d'amenée réalisée ;<br>1.2 canal d'amenée curé et vannes de régulation du seuil réhabilitées ;<br>1.3 talus internes du bief amont du canal principal sur 4960 m et ceux du bief aval sur 5.565 m revêtus ;<br>1.4 dix (10) pièges à jacinthes convenablement aménagés ;<br>1.5 Aménagements terminaux de 464 ha des casiers de Tanima et | - Rapports d'avancement, de supervision et d'achèvement du projet ; Rapport de fin de travaux<br>- Comptes rendus réunions commission chargée d'arbitrer le partage de l'eau en contre saison du débit du canal entre la production d'énergie et l'irrigation. | Convention de partage des débits mise en œuvre, débit d'eau de 9,5 $m^3/s$ assuré entre janvier et juillet, pour permettre l'irrigation en contre saison ;<br>OPIB renforcée et dynamisée ; |

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs mesurables et vérifiables | Moyens de vérification | Présuppositions/Risques |
|---|---|---|---|
| | Senkoro réalisés ;<br>1.6 Aménagements réalisés au profit de 1.200 femmes de trois petits périmètres (125 ha en rive gauche du canal, 150 ha en rive droite et 50 ha à partir de puits dans la zone de Niéniélé).<br><br><u>En 2008</u> | | Capacités des OP renforcées ;<br><br>Accès aux services financiers des OP (AV et associations féminines) ; |
| 2 Infrastructures rurales et sociales réalisées | 2.1. 14 points d'eau (puits ou forages) construits et programme d'assainissement et de latrinisation réalisé dans 22 villages.<br><u>En 2010</u><br>2.2 les infrastructures pastorales réalisées (13 hangars villageois, 10 abreuvoirs et 22 parcs de vaccination) ;<br>2.3 22 centres polyvalents construits et équipés au profit des femmes ;<br>2.4 Village de Baguinéda raccordé au réseau électrique de moyenne tension ;<br>2.5 Infrastructures socio-sanitaires (1 centre de santé, 5 maternités, 4 dispensaires) de la commune équipées (matériel médical et médicaments) et capacités sanitaires renforcées dans les diagnostics, l'identification et la surveillance épidémiologique (VIH/SIDA, paludisme) et le traitement des gîtes larvaires (onchocercose, bilharziose, paludisme) ;<br>2.6 Pairs éducateurs (120) des principaux groupes sociaux répartis au sein des 22 villages formés sensibilisent les populations pour la prévention du SIDA ;<br>2.7 7500 moustiquaires imprégnées distribuées par an pendant 3 ans ;<br>2.8 20 km de pistes réhabilitées ;<br>2.9 Brise-vents et 205 ha de plantations et de bosquets villageois réalisés.<br><br><u>En 2010</u> | - Rapports d'avancement, de supervision et d'achèvement du projet ;<br>- Rapports de suivi-évaluation<br>- Rapport de fin de travaux ;<br>- Comptes rendus des réunions relatives au partage en contre saison du débit du canal entre la production d'énergie et l'irrigation (commission de gestion des eaux) ;<br>- Rapport d'activités des ONGs relatifs à la sécurisation foncière et au programme d'alphabétisation et de formation ;<br>- Système d'information sur les marchés et sur les prix. | Travaux de revêtement du canal réalisés en saison sèche à partir du mois de décembre.<br><br>Convention de partage des débits mise en œuvre, débit d'eau de 9,5 m3/s assuré entre janvier et juillet, pour permettre l'irrigation en contre saison<br>OPIB renforcée et dynamisée ;<br><br>Capacités des OP renforcées ;<br><br>Accès aux services financiers des OP (AV et associations féminines). |
| 3. Productions et productivité accrues et diversifiées<br>3.1 Producteurs alphabétisés et formés en technique | 3.1 5.500 exploitants alphabétisés et formés (dont 2.500 femmes), capacités des organisations paysannes (22 AV et tons pour les hommes, 22 groupements de jeunes et 22 associations de femmes) renforcées en matière gestion de l'eau, valorisation des produits, approvisionnement, commercialisation,…) ; Associations, coopératives mieux structurées et | Idem | |

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs mesurables et vérifiables | Moyens de vérification | Présuppositions/Risques |
|---|---|---|---|
| de production rizicole et horticole<br><br>3.2 Actions de sécurisation foncière mises en œuvre selon une approche participative<br>3.3 Capacités des OP en gestion et commercialisation améliorées<br><br>3.4 Productions intensifiées et diversifiées<br><br>4. Gestion du projet | reconnues juridiquement et constitution d'organisations faîtières d'usagers de l'eau, de maraîchers ;<br>3.2 Pré-cadastre et SIG des attributions réalisés ; 1930 exploitants résidents respectant le cahier des charges (convention de gestion foncière), sont dotés de document consacrant l'usage et à terme la propriété ;<br>3.3 Ecoulement des produits maraîchers et céréaliers, assuré à des prix rémunérateurs, grâce à une meilleure organisation de la mise en marché et la commercialisation ;<br>3.4 Augmentation des taux de mise en valeur de 0,95 (2.650 ha) en 2004 à 1,50 en fin de projet 2010 (4.675 ha de polyculture : 3.075 ha exploités pendant l'hivernage, et 1600 ha en contre saison).<br><br><u>En 2006</u><br>4.1 OPIB dynamisé et plus fonctionnel. Les personnels, l'assistance technique, les consultants, les ONG, les entreprises assurent leurs prestations selon les dispositions contractuelles.<br>4.2 Systèmes de comptabilité analytique et de suivi évaluation, adaptés mis en place | | |
| 2. <u>ACTIVITES</u><br><br>2.1. Dossiers d'appel d'offres et de consultation, préparés et lancés ;<br>2.2. Contrats de formation des cadres signés et exécutés ;<br>2.3. Contrats relatifs aux études et au contrôle des travaux signés ;<br>2.4. Contrats avec ONGs | 3. <u>RESSOURCES</u><br><br><u>Catégories de dépenses</u> <u>En M. UC</u><br>FAD / GVT et bénéficiaires / Total<br>Travaux 7,87 1,36 9,23<br>Biens 0,21 0,10 0,31<br>Services 5,18 0,00 5,18<br>Fonctionnement 0,31 0,44 0,75<br>Imprévus 1,35 0,26 1,61<br>Total 14,92 2,16 17,08<br><br><u>Source de financement</u> <u>En M. UC</u> | - Rapport de mission de lancement,<br>- Rapport d'avancement et de supervision, plan de formation du personnel de l'OPIB<br>- Contrats de performances<br>- Rapport de l'Assistant technique sur la gestion de l'eau<br>- DAO, contrats et rapports d'avancement et de supervision ; | OPIB renforcée et dynamisée. |

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs mesurables et vérifiables | Moyens de vérification | Présuppositions/Risques |
|---|---|---|---|
| chargées de la mise en œuvre des actions de sécurisation foncière, du programme d'alphabétisation et de formation et du programme d'appui au renforcement des capacités des OP en matière de gestion et de commercialisation, signés et exécutés ;<br>2.5. Marchés de travaux signés et exécutés ;<br>2.6. Protocoles d'accord avec IER, DNACPN et Direction Santé, Direction chargée de la pêche, élaborés, signés et exécutés ;<br>2.7. Revue à mi-parcours, évaluation finale et audit des comptes réalisés régulièrement et dans les délais. | FAD 14,92<br>GVT et bénéficiaires 2,16<br>Total 17,08 | - Rapports du suivi-évaluation<br>- Rapports d'avancement et de supervision, rapport de campagne, situation du crédit, comptes financiers rapport de revue à mi-parcours et d'évaluation finale et rapports annuels d'audit des comptes | |

5. Evaluation du cadre logique

| CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE | | EVALUATION | NOTE |
|---|---|---|---|
| LOGIQUE | a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet. | Le cadre logique, malgré qu'il a été établi selon l'ancien format, fait apparaître un enchaînement causal logique pour l'atteinte des objectifs du projet. | 3 |
| MESURABLE | b) Enonce les objectifs et les effets attendus de manière mesurable et quantifiable. | Les impacts de certaines activités du projet (production, superficie, revenu des bénéficiaires, impact environnemental et social) ne sont pas quantifiés et mesurés. La situation de référence était disponible au démarrage du projet. | 2 |
| DETAILLÉ | c) Mentionne les risques et les hypothèses clés. | Le cadre logique mentionne les hypothèses clés pour la réussite du projet. Les risques exogènes au maître d'ouvrage (Inflation, Capacité des prestataires, Changement climatique) se sont avérés importants. | 3 |

# D. RESULTATS ET RENDEMENTS

1. Produits obtenus

| PRINCIPALES ACTIVITES | | Note de l'évaluation (1 à 4) | Proportion des coûts du Projet en % (calculée à l'achèvement) | Note pondérée |
|---|---|---|---|---|
| Résultats Attendus | Résultats Obtenus | | | |
| Composante A : Amélioration des Infrastructures | | | | |
| Réhabilitation du canal d'amenée : Réalisation d'une prise supplémentaire de 2 passes de 7,5m, Installation de 2 nouveaux pièges à jacinthe mobiles et réhabilitation des 8 existants, réhabilitation et curage des vannes (2008). | Les travaux ci-après prévus ont été bien réalisés à 100% et réceptionnés en juillet 2009 au lieu de 2008 : (i) le curage du chenal sur 3 km et la réhabilitation de 2 vannes, (ii) la réalisation d'une prise de 2 passes de 7,5 m, et (iii) la réalisation de 10 Pièges à jacinthe. Les manuels d'entretien n'ont pu être consultés. | 3 | 0,039 | 0,117 |
| Revêtement des talus internes du bief amont du canal principal sur 4960 m entre le lac des caïmans et le régulateur N°1 et ceux du bief aval de 5565 m entre les régulateurs R4et R6 et réparation des prises secondaires, des abreuvoirs, des régulateurs, des évacuateurs de crue et des vannes présentant des fuites, et Sécurisation du siphon de la rivière Koba (2008). | Les travaux réalisés à 100% et réceptionnés le 24 juin 2010 ont été bien faits mais avec retard : revêtement du canal principal et réhabilitation et/ou construction des ouvrages annexes. | 3 | 0,308 | 0,924 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Aménagement des réseaux tertiaires des casiers de Tanima et de Senkoro, planage de 464 ha des casiers de Tanima et de Senkoro, aménagement au profit de 1 200 femmes de 325 ha de petits périmètres à Niéniélé (2008) | 26.877 ml de réseaux tertiaires des casiers de Tanima et de Senkoro ont été aménagés ; 367 ha sur les 464 prévus ont été aménagés, soit un taux d'exécution de 80%. Les 325 ha d'aménagements prévus pour 1200 femmes n'ont pas été réalisés faute de ressources. | 2 | 0,094 | 0,188 |
| Constructions des infrastructures rurales et sociales composées de : (i) 14 points d'eau, 22 latrines ; (ii) infrastructures pastorales : 13 hangars, 10 abreuvoirs, 22 parcs à vaccination ; (iii) 22 centres polyvalents équipés au profit des femmes ; (iv) raccordement du village de Baguinéda au réseau électrique de moyenne tension ; (v) infrastructures socio sanitaires : 1centre santé ,5 maternités, 4dispensaires | Réalisation de ☹(i) : 14 forages et 6 puits, 1latrine de démonstration à 3 blocs dans 1 village au lieu des 22 ; (ii) 0 hangar, 13 magasins, 10 abreuvoirs, 22 parcs de vaccination, (iii) 0 Centres polyvalents contre 22 prévus ; (iv) les villages de Baguinéda camp et de Kobala coro sont raccordés au réseau électrique de moyenne tension ; (v) 4 maternités rurales réhabilitées au lieu de 5, le centre de santé et les 4 dispensaires n'ont pas été construits. Par contre des équipements médicaux ont été donnés à Siencoro, Kokoun, Kobala coura, le CSCOM de Baguinéda et Mofa. Le taux d'exécution est d'environ 80%. | 3 | 0,0837 | 0,2511 |
| Réalisation de brise-vents et de 205 ha de plantations et de bosquets villageois réalisés et suivi de la mise en œuvre du PGES | 217 ha de brise-vents par plantations d'arbres ont été réalisés. Le taux de survie est très faible. Le PGES a été réalisé mais n'a pas été intégralement appliqué dans bien de cas : (i) aucune disposition environnementale n'est prévue dans les DAO, (ii) certaines zones d'emprunt n'ont pas été comblées ou valorisées, et les arbres coupés n'ont pas été compensés, des traces d'érosion sont perceptibles. | 2 | 0,0168 | 0,0337 |
| Réhabilitation de 20 km de piste et rechargement de la digue route longeant le canal sur 37 km | 20 km de piste reliant Tanima à Niéniélé ont été réalisés à 100% et réceptionnés le 24 juin 2011. Quelques mois après, on observe des dégradations importantes sur plusieurs endroits à cause du passage des camions bennes. La digue route longeant le canal principal long de 35 km a bénéficié d'un rechargement de la chaussée. | 3 | 0,031 | 0,093 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Renforcement des capacités, confection de manuels d'entretien et mobilisation des ressources pour l'entretien et la maintenance des ouvrages, canaux, équipements et infrastructures rurales sociales | les ouvrages, équipements, travaux divers sur les canaux, les infrastructures sociales sont réalisées et la capacité des différents acteurs sont renforcées. Toutefois, toutes les redevances des usagers ne sont pas recouvrées, et les ressources annuelles dégagées par l'Etat pour l'entretien du canal principal, des canaux secondaires et des ouvrages annexes ne sont pas suffisantes. A terme, la durabilité de ces investissements pourrait connaitre des difficultés si des dispositions appropriées ne sont pas prises. | 3 | 0.014 | 0,042 |
| Composante B : Développement de la production | | | | |
| Alphabétisation et formation de 5.500 exploitants dont 2.500 femmes et renforcement des capacités de 22 AV et tons pour les hommes, 22 groupements de jeunes et 22 associations de femmes | 244 producteurs alphabétisés dont 142 femmes (taux d'exécution 4,43%)<br>204 responsables et membres des OP dont 105 femmes sont formés en législation coopérative. Les AV, compte tenu des difficultés rencontrées, ont été abandonnés au profit des coopératives. | 2 | 0,0237 | 0,0474 |
| Organisation, professionnalisation des OP et création des coopératives et des faitières d'usagers de l'eau, de maraichers et valorisation des produits agricoles | 204 responsables et membres des OP dont 105 femmes sont formés en gestion administrative et financière puis en bonne gouvernance ; 21 coopératives et une (1) faitière juridiquement constituées.<br>105 producteurs dont 100 femmes formés en techniques de transformation des produits agricoles. La formation devra s'accompagner d'une acquisition de matériels | 3 | 0,013 | 0,039 |
| Recherche etadaptation des variétés de riz de contre saison ; des cultures maraichères, fruitières et fourragères ; et Fertilisation organique et minérale | 1 test variétal de riz sur 12 sites a été réalisé<br>1 test de cultures fourragères a été réalisé sur 11 sites<br>1 test de fertilisation du riz de saison et de contre saison réalisés. | 2 | 0,0318 | 0,0636 |
| Promotion de la pisciculture | Réalisation d'une étude diagnostique, 30 pisciculteurs formés et recyclés en techniques | 2 | 0,0201 | 0,0402 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | piscicoles, 5 agents formés en techniques de reproduction artificielle des alevins (clarias), un guide piscicole a été élaboré et traduit en Bambara, une visite d'échange organisée à l'Office du Niger et un test de riz pisciculture réalisé. L'absence de statistiques de production et de résultats ne permet pas d'apprécier l'impact réel de cette activité | | | |
| Formation de 120 pairs éducateurs des principaux groupes sociaux répartis au sein des 22 villages afin de sensibilisent les populations pour la prévention des populations contre le VIH/SIDA et contre les maladies Hydriques | 42 Pairs éducateurs sont formés dans 22 villages et 1 seule séance de formation des prestataires sur la malnutrition aigüe a été organisée et des séances de sensibilisation et formations sanitaires renforcées dans la prévention contre le VIH/SIDA et contre les maladies hydriques. L'absence de statistiques sanitaires ne permet d'apprécier l'impact de cette activité. 2530 moustiquaires imprégnées contre 22500 prévus ont été distribuées ; taux d'exécution 33%. | 2 | 0,022 | 0,044 |
| Etablissement d'un pré cadastre et mise en place d'un SIG ; 1930 exploitants résidents respectent le cahier de charge (convention de gestion foncière), et dotés de documents consacrant l'usage et à terme la propriété | Un pré cadastre et un SIG sont réalisés, 5 agents de l'OPIB ont été formés au SIG. Les 1930 exploitants projetés ne sont ni identifiés et donc ne respectent pas un cahier de charge non encore disponible et ne pourront à court terme disposés d'un document consacrant l'usage des périmètres et à terme la propriété. | 2 | 0,0221 | 0,0442 |
| Intensification/ :<br>augmentation du taux de mise en valeur à 1,50 (4675 ha de polyculture : 3075 ha en hivernage, et 1600 ha en contre saison) en 2010 ; augmentation de la production annuelle de 15850 tonnes (t) de riz paddy, 8750 t de tomate, 8020 t d'oignon 1.470 t de maïs (en 2010) et augmentation du revenu moyen par UPA de 360.270 FCFA (de | Le taux de mise en valeur a été augmenté de 0,95 à:1,35 (4149,51 ha ont été emblavés en saison et 1485,76 ha en contre saison. Les rendements ont également augmentés : 5,07 t/ha pour le riz irrigué d'hivernage, 4,98t/ha pour le riz irrigué de contre saison, 24 t/ha pour la tomate, 18,5 t/ha pour l'oignon et 3 t/ha pour le maïs. Les productions sont 14921,49T paddy, 4840,11T tomates, 3.877,74 T oignons, 1992,01T de maïs et les taux d'exécution sont respectivement de 94,41%, | 3 | 0,094 | 0,282 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 382.750 à 743.000 FCFA) | 55,32%, 48,35%, 135,51%. Le revenu moyen par UPA a augmenté en 2010 de 1.298.512 FCFA. | | | |
| Composante C : Gestion du Projet | | | | |
| Organiser la coordination et la gestion des activités du projet | Le Coordonnateur et les six experts recrutés ont été affectés au démarrage du projet. Le manuel de procédures financières et comptables et du manuel de suivi évaluation ont été élaborés et approuvés avec un grand retard. Les réunions du Comité de pilotage ont été régulières. Le plan de travail et les budgets annuels sont approuvés au niveau de cette instance. Globalement les activités du projet ont été bien gérées, les audits ont été régulièrement approuvés par la Banque dans les délais prescrits. | 3 | 0,0507 | 0,101 |
| Renforcement des capacités et redynamisation de l'OPIB et des OP. | 365 agents ont été formés en de différents thèmes et pendant plusieurs sessions | 3 | 0,010 | 0,030 |
| Etablissement et suivi des conventions et des contrats établis avec les opérateurs. | Les 6 conventions signées avec les directions nationales (IER, DNP, DANCPN, DNS, AGETIER, EDM) n'ont pas été exécutées de manière satisfaisante ; elles n'ont été réalisées que partiellement et certaines activités majeures n'ont pu être exécutées. | 2 | 0,0176 | 0,0352 |
| NOTE GENERALE DES RESULTATS [correspond à la somme des notes pondérées] | | | | 2,31 |

Cochez ici pour ignorer la note auto calculée

| Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée | |
|---|---|
| Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée | 2,31 |

2. Réalisations / Effets obtenus

| RENDEMENTS | | Note de l'évaluation |
|---|---|---|
| Prévisions | Réalisations | |
| Composante A : Amélioration des Infrastructures | | |
| Amélioration fonctionnement des ouvrages, du débit et de l'écoulement de l'eau dans les différents canaux (canal d'amenée, canal principal, canaux secondaires et tertiaires) et dans les périmètres. | Grâce aux ouvrages construits le débit d'écoulement du canal d'amenée a été amélioré de 110 m3/s à 137,5 m3/s permettant de satisfaire les besoins de la centrale électrique de SOTUBA de 5,70 MW (120 m3/s) et le périmètre de Baguinéda (10m3/s pour la contre saison). Le fonctionnement du canal principal de 37 km a été notablement amélioré. Toutefois, des dégradations relevées | 3 |

| | | |
|---|---|---|
| | au niveau des canaux secondaires, des pistes d'évacuation des productions, des canaux tertiaires réduisent l'efficience recherchée : pertes importantes d'eau par infiltration, prolifération de plantes aquatiques et herbes sauvages, inondations lors des fortes pluies, difficultés d'irriguer certaines parcelles. | |
| Niveau de vie, conditions de travail et de productivité des paysans améliorés grâce aux ouvrages, aménagements hydro agricoles, aux infrastructures socio-économiques et aux équipements installés par le projet. | Les aménagements hydro agricoles des plaines de Tanima et de Senkoro, les infrastructures socioéconomiques communautaires : forages, puits, latrines, centre santé ,maternités, équipements dispensaires, raccordement du village de Baguinéda au réseau électrique de moyenne tension, les infrastructures pastorales : hangars, abreuvoirs, 22 parcs à vaccination ont permis d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires mais aussi l'accroissement de leurs revenus par le développement de leurs activités. Toutefois, on peut déplorer la non réalisation des 22 centres polyvalents équipés au profit des femmes. | 3 |
| Amélioration des conditions d'abreuvement et de la santé animale du cheptel | Grâce aux abreuvoirs et aux parcs à bétails réalisés, le projet a contribué à améliorer les conditions d'abreuvement et la santé animale du cheptel de la zone du projet. Pour assurer leur bon fonctionnement, des améliorations pourraient être apportées au niveau des parcs à vaccination. | 3 |
| Circulation facilitée, intrants, équipements et productions acheminés et commercialisés et réduction des pertes post récoltes et des coûts y afférents | Grâce au projet, la piste de 20 km a été réhabilitée, la digue route de 37 km rechargée, une piste de 2 km reliant Soundougouba 1 et 2 et des magasins de stockage construits et contribuant ainsi à l'amélioration de la circulation et à la réduction des pertes post récoltent liées au stockage. Toutefois, on peut déplorer la non réhabilitation des pistes de production longeant les canaux secondaires. Des améliorations sont nécessaires au niveau des magasins de stockage (système d'aération, équipements en palettes pour l'entreposage des sacs et en bascules) et une attention particulière à apporter aux pistes réhabilitées qui présentent déjà dans beaucoup d'endroits des dégradations importantes. Les aspects commercialisation n'ont malheureusement pas été pris en charge par le projet. | 2 |
| Les effets du déboisement sont atténués, l'environnement du projet est protégé ; les effets négatifs sont mitigés et les effets positifs bonifiés. | En raison de l'absence d'un dispositif de suivi, de protection et d'entretien des plantations d'arbres, les réalisations ne sont pas visibles sur le terrain. Toutefois, la DNACPN, a construit un bloc de trois latrines à titre de démonstration et formé 15 maçons sur les techniques de construction de latrines à 3 blocs, analysé la qualité des eaux souterraines et de surface, mesuré le gradient d'érosion et le coefficient de sédimentation et réalisé une campagne d'IEC sur l'hygiène, l'assainissement et l'environnement. | 2 |
| Durabilité des investissements par le renforcement des capacités des différents acteurs et par la disponibilité des ressources nécessaires à l'entretien, à la maintenance et au renouvellement des équipements. | Les capacités du personnel de l'OPIB, des OP et bénéficiaires ont été totalement renforcées pour certains et partiellement pour d'autres ; certaines formations restent encore à faire et leur financement sera assuré par le Gouvernement. Le montant des redevances est fixé par le CA de l'OPIB et payé par les producteurs et le taux de recouvrement est jugé bon par OPIB. Actuellement les | 3 |

| | | |
|---|---|---|
| | contributions financières annuelles consenties par le Gouvernement couvrent à peine les montants des charges récurrentes. | |
| Composante B : Développement des productions | | |
| Les producteurs sont formés, structurés et organises en groupements et autres types d'associations. Les liens solides sont établis entre les différents maillons de la chaine d'intervenants dans les filières riz et cultures maraichères. | Toutes les formations prévues n'ont pas été réalisées et les objectifs assignés n'ont pas été atteints. Toutefois, les groupements formés pour la gestion des infrastructures socio-économiques communautaires sont quasi fonctionnels. En termes d'organisations, les 27 coopératives et la faîtière des usagers de l'eau créées ne fonctionnent pas encore de façon satisfaisante. Les filières sont en cours de structuration. | 2 |
| Le taux d'intensification du périmètre a été amélioré ; accroissement des productions et des revenus des produits agricoles | Le taux d'intensification a été amélioré de 0,95 à 1,35, rendement/ha (4,7 t/ha), productions et revenus ont augmenté, les superficies emblavées représentent 89%, tandis que les productions obtenues pour le paddy, la tomate, l'oignon et le maïs représentent respectivement : 94, 41%, 55, 32%, 48, 35%, 135, 51% et enfin les revenus obtenus représentent 174,76% (1298512 FCFA contre 743.000 FCFA prévus) des objectifs fixés en fin de projet | 3 |
| Les productions et les rendements sont augmentés par recours plus à l'intensification des cultures par application de technologies complémentaires qu'à l'extension des superficies cultivées pour augmenter la production. | L'augmentation des productions est due plus à l'extension des superficies qu'à l'intensification des cultures bien que dans certains cas l'apport dû à l'intensification est réel. Le taux de recouvrement en nature par le projet de ces apports est moyen. L'auto-approvisionnement des agriculteurs en intrants et en matériel agricole à travers le crédit est faible et mérite d'être encouragé. | 2 |
| Extension des superficies cultivées et amélioration de la productivité de la main d'œuvre par la mécanisation des techniques culturales. | L'extension des superficies est réelle même si les objectifs quantitatifs ne sont pas atteints. Par contre, La non mise en valeur de certains aménagements et le non recours des producteurs aux équipements de production et post récolte n'a pas permis d'améliorer la productivité de la main d'œuvre et d'atteindre la cible des superficies additionnelles prévues. | 2 |
| La plus-value de la production améliorée par les équipements de transformation. | L'absence de formation et d'expérimentation, en matière d'utilisation des équipements de conditionnement et de transformation des productions agricoles, n'a pas permis de sensibiliser les producteurs afin qu'ils puissent s'auto-équiper par le recours au crédit à moyen terme. De façon générale, la plus-value de la production a été améliorée pendant la période du projet. | 2 |
| Augmentation des revenus par la réduction des pertes post récolte et par l'amélioration des conditions de commercialisation des intrants, des équipements et d'écoulement des productions agricoles à des prix rémunérateurs (le marché des produits agricoles est maitrisé). | La réhabilitation de la piste, de la digue route et la construction des magasins de stockage ont contribué à la réduction des pertes post récoltes et à améliorer les conditions de commercialisation. L'absence de marchés ou des aires ou étales de vente constituent un handicap pour la commercialisation des productions. Malgré toutes ces insuffisances, les revenus ont été augmentés. | 3 |

| | | |
|---|---|---|
| La productivité de la main d'œuvre est améliorée grâce à l'amélioration de la santé des populations rurales et à la forte implication des femmes. | Les conditions sanitaires des bénéficiaires ont été améliorées grâce aux infrastructures sanitaires et équipements fournis par le projet et on note une amélioration de la santé des populations et surtout des femmes qui bénéficient de maternités. Une légère amélioration de la productivité est notée. | 3 |
| Un pré cadastre et un SIG ont été réalisés, et un titre de propriété a été octroyé à 1.930 exploitants. Le décret de gérance a été révisé et l'harmonisé conformément aux nouveaux textes en vigueur. | Si, les 2 premières tâches ont été réalisées, la 3ème et la 4ème reste à faire. Les actions en cours concernent : (i) la validation du rôle pour le paiement de la redevance, (ii) la fourniture du logiciel de gestion de la redevance et formation des agents de la DAF, (iii) la formation du personnel dans la mise à jour du rôle de paiement de la redevance, (iv) la relecture des textes de gérance des terres. | 2 |
| Les impacts négatifs liés à l'extension des cultures et aux techniques culturales (perte de fertilité, déboisement et érosion des sols), l'ouverture de pistes et à l'intensification (usage produits chimiques) sont maîtrisés. | Des actions importantes ont été réalisées, notamment : (i) renforcement des capacités de l'OPIB en matière d'environnement, (ii) suivi du phénomène d'eutrophisation du canal par un comité constitué de la DNACPN, l'OPIB, l'abattoir et de certains services techniques, (iii) reboisement sur environ 217 ha, (iv) mise à jour du PGES à travers l'étude diagnostique de la DNACPN, (vi) élaboration d'un document technique sur la réhabilitation des zones d'emprunt et le suivi desdites zones, (v) (vi) élaboration d'un manuel de gestion environnementale du périmètre. Toutefois, l'absence de dispositions environnementales dans les DAO n'a pas permis aux entreprises de prendre toutes les mesures édictées lors de la réalisation des travaux. | 2 |
| Crise alimentaire | | |
| La crise alimentaire a été maîtrisée grâce à la provision de facteurs de production | Pour endiguer la crise alimentaire, des activités spécifiques, notamment l'acquisition et la distribution des intrants constitués essentiellement de semences, de matériels agricoles, de fertilisants et d'herbicides, à des exploitants du PIB. Ces activités ont contribué à l'accroissement de la production ; toutefois, la part effectivement imputable à ces activités n'a pu être établie de façon précise. | 3 |
| Composante C : Gestion du Projet | | |
| Supervision et contrôle efficace des activités physiques et financières du projet. | Les activités de supervision et de contrôle des activités physiques et financières ont été globalement bien menées malgré la non disponibilité du manuel de procédures et du système informatisé de suivi évaluation au démarrage du projet et les longs délais mis pour leur élaboration et approbation. Le Comité de pilotage et le dispositif de suivi évaluation externe ont été mis en place et ont bien fonctionné. | 3 |
| Implication efficace des bénéficiaires dans l'exécution des activités du projet par les opérateurs. | En dépit de la non exécution de la totalité des missions prévues dans les conventions de partenariat et la réalisation partielle des actions de mobilisation sociale, certains bénéficiaires ont été mieux impliqués que d'autres dans l'exécution des activités du projet. Mais leur contribution | 2 |

| | | |
|---|---|---|
| | financière et en nature n'a pas été effective surtout dans la réalisation des travaux et l'entretien des infrastructures communautaires. | |
| Programmation et réalisation efficiente des activités du projet. | Le programme de travail annuel et le budget y afférent préparés par le PIB sont approuvés par le Comité de Pilotage. Le respect de cette programmation a été souvent déficient. | 3 |
| NOTE GENERALE DES RENDEMENTS [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation] | | 2,66 |

Cochez ici pour ignorer la note auto calculée

| Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée | |
|---|---|
| Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée | |

Autres rendements : Au Mali, des projets visant les mêmes objectifs sont en cours d'exécution. Malheureusement aucune synergie, aucune harmonisation des activités n'a été développée entre ces projets et le PIB. Le rôle joué par ces projets dans l'atteinte des objectifs du projet est difficile à appréhender actuellement sans une analyse des rapports des missions de supervision et/ou d'achèvement des projets de ces bailleurs de fonds.

Menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus : Les résultats satisfaisants obtenus, en termes de : (a) qualité des ouvrages réalisés ; (b) d'intensification : accroissement des superficies, des productions et des rendements ; (c) d'accroissement des revenus des producteurs, restent fragiles et leur durabilité pourrait être mise à l'épreuve. Leur viabilité et leur durabilité sont tributaires de : (i) la réalisation des activités et des formations non exécutées pour insuffisance de ressources financières afin de maintenir la cohérence du projet, consolider les acquis et amplifier les résultats, malgré la clôture du prêt le 31/12/2011; (ii) le recours au crédit pour l'acquisition d'intrants et du matériel agricole de production et de post-récolte (stockage, conservation, transformation) et le développement de nouvelles technologies pour poursuivre l'intensification des productions déjà amorcées ; (iii) la recherche d'une solution alternative pour rendre l'eau disponible pour les campagnes de contre saison malgré la construction de la 2e centrale et la recherche d'une formule pour la gestion efficiente de la ressource eau partagée; (vi) au recouvrement des ressources (redevances et contributions du Gouvernement) pour le financement des charges d'entretien et de maintenance des ouvrages, pistes, digues routes, équipements et infrastructures réalisés. Eu égard à l'engouement observé pour le périmètre de Baguinéda et l'accroissement rapide des productions, des mesures doivent être prises dans le court terme pour améliorer la commercialisation des produits vers le marché de Bamako. En outre, une réflexion devrait être engagée pour dégager des orientations claires sur les débouchés au niveau national à moyen terme.

## E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET (250 mots)

L'OPIB est l'organe d'exécution du projet et le Ministère de l'agriculture assurant la tutelle administrative. A la mise en œuvre, le dispositif prévu à l'évaluation a été respecté et il a bien fonctionné. Les missions assignées au maître d'ouvrage délégué (AGETIER) n'ont pas été menées à satisfaction. La mission émet des réserves sur l'efficacité de ce dispositif. Par ailleurs, les missions assignées aux commissions paritaires exploitants/OPIB n'ont pas été entièrement exécutées. Les mesures d'assainissement et de relance du crédit, envisagées dans le projet n'ont pas été conduites et le plan d'actions de reprise des activités de crédit agricole n'a pas été mis en œuvre. Les AV trop endettées ont été remplacées par de nouvelles structures : les coopératives. Par ailleurs, certaines activités de production n'ont pas été réalisées faute de ressources financières (environ 700 ha non aménagés et non valorisés). Malgré ce constat, les superficies cultivées ont augmenté, elles sont de 4.149,51 ha réalisées en saison et 1.485,76 ha en contre-saison. Par spéculation : riz : 2.849 ha contre 3.625 ha prévus, maïs : 350 ha contre 350 ha prévus, maraîchage (tomate, oignon..) : 950,51 ha (dont tomate : 216,88 ha, oignon : 199,69 ha) contre 700 ha prévus, soit au total 4.149,51 (taux de mise en valeur : 1,35). Les rendements ont également augmenté et sont passés de 3,7 à 5,07 t/ha pour le riz irrigué d'hivernage, de 2,5 à 4,98t/ha pour le riz irrigué de contre saison et de 11 à 24 t/ha pour la tomate, de 11 à 18,5 t/ha pour l'oignon et 2,4 à 3 t/ha pour le maïs. Les productions ont également augmenté. Il en est de même des revenus. Le revenu de l'UPA obtenu est 1.061.760 F CFA contre 743.000 F CFA. Au titre de la crise alimentaire, le projet a mis à la disposition

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| des producteurs 30 motocultures, 808 tonnes d'engrais et formé les conducteurs de ces motoculteurs en technique de conduite et de gestion. | | | | |
| ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET | | EVALUATION | Note de l'évaluation | |
| REALISME | a) Du fait de sa complexité, le projet est sous-tendu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique. | L'analyse du cadre institutionnel issue du rapport d'évaluation montre que l'OPIB nécessitait un renforcement de ses capacités. A cet effet, les moyens nécessaires ont été identifiés et mis à sa disposition en guise d'appui à ses activités. | 3 | |
| EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION | b) La conception du projet tient suffisamment compte de l'analyse des risques. | Les hypothèses/risques du cadre logique se sont révélées exacts lors de la mise en œuvre du projet et les mesures d'atténuation prises en compte. | 3 | |
| UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS | c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires | Les procédures d'acquisition de biens, services et travaux appliquées sont celles du Gouvernement et de la Banque. Le manuel de procédures devant régir les opérations administratives, financières et comptables ainsi que le système de suivi-évaluation n'étaient pas disponibles au démarrage du projet. Les procédures utilisées sont celles de l'OPIB. | 3 | |
| Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur : | | | Note de l'évaluation | |
| | | | Banque | Emprunteur |
| CLARTE | d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies. | Les responsabilités des différents acteurs et bénéficiaires ont été clairement définies au moment de l'évaluation. L'emprunteur en a tenu compte, même si on peut regretter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des conventions de partenariat avec les structures nationales spécialisées. | 4 | 3 |
| PREPARATION A LA PASSATION DES MARCHES | e) Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation. | La Banque avait financé les études nécessaires. Au moment de l'évaluation, les études étaient terminées et approuvées et l'essentiel des documents requis (APD et DAO) pour l'exécution étaient prêts. Toutefois, le dispositif de maîtrise d'ouvrage délégué (AGETIER) mis en place par l'Emprunteur pour la passation des marchés n'a pas bien fonctionné | 4 | 3 |
| PREPARATION AU SUIVI | f) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés. | Le projet ne dispose pas de manuel de suivi évaluation, mais d'une base de données fonctionnelle régulièrement renseignée et d'un tableau avec des indicateurs de résultats, établis sur la base du cadre logique du projet. Ces indicateurs sont régulièrement renseignés. Les réunions du Comité de pilotage se tiennent régulièrement. Le suivi évaluation externe | 3 | 3 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | annuel est exécuté par des missions conjointes de tous les ministères impliqués. Les missions de supervision de la Banque ont été régulières. | | |
| DONNEES DE REFERENCE | h) La collecte des données de référence est achevée ou en cours. | Des données de référence étaient disponibles au démarrage du projet et l'étude de la situation de référence était disponible au démarrage du projet. | 3 | 3 |

# F. MISE EN ŒUVRE (300 mots)

Principales caractéristiques de l'exécution du projet :

Les activités du projet ont démarré le 13 août 2007. Les conventions avec les structures nationales spécialisées n'ont pas été exécutées de manière satisfaisante. Les travaux de la composante « Amélioration des Infrastructures » n'ont pas été intégralement réalisés et le taux d'exécution physique est de l'ordre de 80%. En effet, les marchés afférents au lot 1 « Travaux de réhabilitation du canal principal de Baguinéda » et au lot 2 : « Aménagement des plaines de Tanima et de Sienkoro », ont été résiliés suite au constat d'incapacité de l'entreprise. Cette situation a entrainé : (i) une augmentation du coût des travaux ; (ii) la non restitution à temps des avances de démarrage d'un montant consenties à l'entreprise ; (iv) l'assèchement du canal pendant 3 ans occasionnant un manque à gagner pour les bénéficiaires, et ; (v) l'insuffisance de ressources disponibles n'a pas permis : (a) l'aménagement et la valorisation des 325 ha de périmètre maraichers au profit de 1200 femmes, (b) la construction de 22 centres polyvalents pour les femmes et le logement du médecin chef, (c) sur les 464 ha des plaines de Tanima et Siencoro à aménager, 379 ha ont été aménagés. En ce qui concerne les infrastructures socio-économiques : (i) les 14 forages productifs et les 6 puits à grands diamètres prévus ont été réalisés, (ii) une latrine à 3 blocs a été réalisée dans un village et non dans les 22, (iii) les 13 magasins, les 10 abreuvoirs et les 22 parcs de vaccination prévus ont été entièrement réalisés, (iv) les villages de Baguinéda et de Kobala ont été raccordés au réseau électrique moyenne tension, (v) pour les infrastructures socio sanitaires, 4 maternités et le centre de santé de Baguinéda ont été équipés, et enfin (vi) 20 km de pistes ont été réhabilités. Les 9 missions de supervision de la BAD et la revue à mi-parcours ont contribué à améliorer les performances du projet. En dépit des résultats intéressants obtenus, les difficultés sus mentionnées ont affecté les performances du projet et réduit son taux interne de rentabilité économique de 20,93 % à l'achèvement par rapport à 23,25 % à l'évaluation.

Rôle des autres partenaires :

Harmonisation : Le rôle joué par ces partenaires dans l'atteinte des objectifs du projet est difficile à appréhender actuellement sans une analyse des rapports des missions de supervision et/ou d'achèvement des projets de ces bailleurs de fonds.

| ASPECTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET | | EVALUATION | | Note de l'évaluation |
|---|---|---|---|---|
| RESPECT DU CALENDRIER | a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est :<br><br>inférieur à 12, notation 4<br>entre 12 et 24, notation 3<br>entre 24 et 36, notation 2 | Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement<br><br>0 mois | Le projet a été clôturé à bonne date. | 4 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | supérieur à 36, notation1 | | | |
| PERFORMANCE DE LA BANQUE | b) Conformité de la Banque aux : | | | |
| | Mesures de protection environnementale | La Banque a classé le projet dans la catégorie II. Mais, le suivi de la mise en œuvre des activités du PGES n'a pas été régulier pendant toute la durée de vie du projet. | | 3 |
| | Dispositions fiduciaires | Certaines missions de supervision ont examiné la gestion financière du projet même si des retards ont été apportés à la satisfaction de certaines recommandations. La Banque a honoré ses engagements. | | 4 |
| | Accords conclus dans le cadre du projet | La Banque a respecté ses engagements tels qu'ils sont stipulés dans l'Accord de prêt. | | 4 |
| | c) La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions. | La Banque a pu suivre l'exécution du PIB, grâce aux 9 missions de supervision. La plupart des observations étaient pertinentes et les recommandations formulées étaient applicables. Il y a souvent adéquation entre la composition de la mission et les problèmes en cours. | | 3 |
| | d) La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante. | Les rapports d'audit, annuellement introduits par les emprunteurs ont été validés par la Banque et le suivi de leurs recommandations a été scrupuleusement conduit, même si l'on peut regretter les délais d'approbation par la Banque de ces rapports | | 3 |
| PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR | e) L'emprunteur s'est conformé aux: | | | |
| | Mesures de protection environnementale | Le PGES a été réalisé et les mesures ont été appliquées. | | 4 |
| | Dispositions fiduciaires | La contrepartie a été régulièrement versée en dépit de quelques retards. Pour les travaux d'aménagements de plaines, il y a des règlements non encore effectués sur des travaux terminés et réceptionnés ; et les avances consenties à une entreprise (GOLD 2000) dont le marché a été résilié sont en train d'être recouvrées. | | 2 |
| | Accords conclus dans le cadre du projet | L'Emprunteur a globalement respecté la plus part de ses engagements tels que stipulés dans l'Accord de prêt. | | 3 |
| | f) L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet | L'Emprunteur a été globalement attentif aux recommandations des missions de supervision. | | 3 |
| | g) L'emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de | La grande majorité des recommandations des missions de supervision, de suivi externe et la plus part des suggestions des différents comités ont été satisfaites. | | 3 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | décisions, les informations tirées du processus de suivi. | | |

## G. ACHEVEMENT (150 mots)

| 1. Le PAR a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque? | | | |
|---|---|---|---|
| Date de réalisation de 98% de décaissement (ou date de clôture, si applicable) | Date PAR été envoyé à pcr@afdb.org | Ecart en mois | NOTE DE L'EVALUATION (généré automatiquement) Si l'écart est égal ou inférieur à 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1. |
| 31 décembre 2011 | NA | 0 | 4 |

Le PIB n'a pas élaboré de rapport d'achèvement. A quelques jours de la clôture du projet et au moment du passage de la mission, la majeure partie des experts recrutés par le projet avait quitté leurs fonctions. En l'absence d'une partie du personnel, la mission a travaillé avec le personnel permanent de l'OPIB qui a été aussi fortement impliqué dans la mise en œuvre du projet (directeur général/directeur du projet, responsable suivi évaluation, le responsable des aménagements, le responsable financier et responsable des acquisitions). Le personnel de l'OPIB a été très disponible et a pleinement assisté les membres de la mission, pour le travail de bureau ainsi que les visites de terrain. Les entretiens avec les OP, les bénéficiaires et les partenaires sur le terrain ont permis de mieux appréhender les réalités et résultats obtenus. Les discussions ont fait ressortir l'intérêt manifeste et l'engouement des populations pour l'exploitation du périmètre. Le RAP est le produit d'un travail participatif, impliquant toutes les parties prenantes et intègre les enseignements tirés des discussions franches tenues avec les différents intervenants.

Listes des pairs : Mouldi TARHOUNI, Ingénieur en Chef d'irrigation, OSAN.2 ; Lamine KANE, Economiste agricole Principal, OSAN.2 ; Naye Rita BA, Spécialiste Genre, OSAN.2 ; Mamadou KANE (OSAN1), Spécialiste infrastructures rurales, OSAN.1

## H. ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'EVALUATION (300 mots)

Principales leçons : L'exécution du PIB fait ressortir, à l'achèvement, un certain nombre d'enseignements, en termes de conception, d'exécution et de suivi dont notamment: (i) Sur le plan institutionnel, le dispositif institutionnel adopté à l'évaluation s'est avéré globalement efficace et a permis d'établir un partenariat fécond avec les différents intervenants et de mener à bien l'essentiel des activités du projet. (ii) Sur le plan partenariat, les conventions de partenariat avec les structures nationales spécialisées (DNACPN, DNS, DNP, IER) n'ont pas été exécutées de manière satisfaisante, en raison des difficultés rencontrées dans la mobilisation des fonds. Les activités non réalisées au titre des conventions ont été bien identifiées et seront réalisées sur financement du Gouvernement, dans le cadre des activités régaliennes de l'OPIB. (iii) Le projet a obtenu des résultats satisfaisants en terme d'intensification des productions et d'accroissement des revenus des producteurs.

Recommandations au Gouvernement :

(i) Prendre les dispositions nécessaires pour le paiement du reliquat dû au titre du marché des aménagements, des activités des conventions et des formations non réalisées par le montant des avances consenties à l'entreprise défaillante. (ii) Prendre les dispositions nécessaires pour que les activités prévues et non couvertes par les ressources du FAD soient prises en charge par d'autres partenaires au développement. (iii) Maintenir le bon fonctionnement du canal principal, des ouvrages annexes et des périmètres irrigués. (iv) Consolider les bons résultats obtenus et prendre en compte la chaîne de valeur du riz et des productions maraichères. (v) Organiser une concertation au niveau national sur la base des résultats de l'étude d'optimisation de la gestion des ressources en eau du bassin supérieur du Niger financée par la Facilité de l'Eau de la Banque.

# I. RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

| CRITERES | SOUS-CRITERES | Note de l'évaluation |
|---|---|---|
| RENDEMENT DU PROJET | Réalisation des résultats | 2,31 |
| | Réalisation des rendements | 2,66 |
| | Respect du calendrier | 4,00 |
| | NOTE GENERALE DES RENDEMENTS DU PROJET | 2,99 |
| PERFORMANCE DE LA BANQUE | Conception et état de préparation | |
| | Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays | 4 |
| | Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel | 3 |
| | Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque | 4 |
| | Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque | 4 |
| | Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet. | 2 |
| | Les objectifs et les rendements, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables | 3 |
| | Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés | 3 |
| | La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet | 3 |
| | La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques | 3 |
| | Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires. | 3 |
| | Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies | 4 |
| | Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation | 4 |
| | Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés | 3 |
| | La collecte des données de référence est achevée ou en cours | 3 |
| | NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET | 3,29 |
| | Mesures de protection environnementale | 3 |
| | Dispositions fiduciaires | 4 |
| | Accords conclus dans le cadre du projet | 4 |
| | La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions | 3 |
| | La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante | 3 |
| | Le PAR a été fourni à temps | 4 |
| | NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION | 3,5 |
| | NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE | 3,39 |
| PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR | | |
| | Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies | 3 |
| | Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation | 3 |
| | Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés | 3 |

| | | |
|---|---|---|
| | La collecte des données de base est achevée ou en cours | 3 |
| | NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION | 3 |
| | Mise en œuvre | |
| | L'emprunteur s'est conformé aux: | |
| | Mesures de protection environnementale | 4 |
| | Dispositions fiduciaires | 2 |
| | Accords conclus dans le cadre du projet | 3 |
| | L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet | 3 |
| | L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi | 3 |
| | NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE | 3,0 |
| | NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR | 3,0 |

## J. TRAITEMENT

| ETAPE | SIGNATURE ET OBSERVATIONS | DATE |
|---|---|---|
| Vérifié par le Chef de Division du Secteur | | |
| Vérifié par le Directeur Régional | | |
| Approuvé par le Directeur Sectoriel | | |

# APPENDICE 1

Echelle de notation et correspondances

| NOTE | EXPLICATION |
|---|---|
| 4 | Très satisfaisant<br>Réalisation parfaite, aucune faille |
| 3 | Satisfaisant<br>La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes |
| 2 | Moyen<br>Projet partiellement abouti. Presque autant de résultats que de lacunes |
| 1 | Médiocre<br>Très peu de réalisations et de graves lacunes |
| NA | Sans objet |

N.B.: Les formules sont arrondies à la décimale supérieure ou inférieure. Pour les calculs, seuls des nombres entiers sont retenus.

# LISTE DES ANNEXES

Informations obligatoires

1. Coûts du projet et financement :

   Co-financiers et Autres Partenaires Extérieurs :
   1. Prêt FAD : 14,92 millions d'UC
   2. Gouvernement : 1,88 millions d'UC
   3. Bénéficiaires : 0,28 millions d'UC

   a. Coûts du projet par composante :

| Composantes | Evaluation | | Achèvement | |
|---|---|---|---|---|
| | M.L. | Devises | M.L. | Devises |
| A. Amélioration des infrastructures | 3,00 | 7,55 | 4,45 | 8,02 |
| B. Développement des productions | 2,06 | 1,53 | 1,26 | 0,72 |
| C. Gestion du projet | 0,92 | 0,42 | 2,00 | 0,63 |
| Coût de base | 5,98 | 9,50 | 7,71 | 9,37 |
| Imprévus physiques (5%) | 0,13 | 0,35 | 0,00 | 0,00 |
| Hausse des prix (3%) | 0,47 | 0,65 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 6,58 | 10,50 | 7,71 | 9,37 |

   b. Coût du projet par Catégorie :

| Catégories | Evaluation | | Après révision | | Achèvement | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | M.L | Devise | M.L | Devise | M.L | Devise |
| Travaux | 2,40 | 6,83 | 2,90 | 6,62 | 3,20 | 6,86 |
| Biens | 0,20 | 0,11 | 0,43 | 0,12 | 0,37 | 0,09 |
| Services | 2,94 | 2,24 | 2,97 | 1,69 | 2,96 | 1,68 |
| Fonctionnement | 0,44 | 0,31 | 0,90 | 0,35 | 1,02 | 0,43 |
| Crise alimentaire | 0 | 0 | 0,61 | 0 | 0,47 | 0 |
| Coût de base | 5,98 | 9,50 | 7,80 | 8,78 | 7,80 | 9,03 |
| Non alloués | 0,60 | 1,00 | 0,30 | 0,19 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 6,58 | 10,50 | 8,10 | 8,97 | 8,02 | 9,06 |

   C. Coût du projet par source de financement

| Source de financement | Evaluation | | Achèvement | |
|---|---|---|---|---|
| | M. locale | Devises | M. locale | Devises |
| BAD (FAD) | 4,42 | 10,50 | 5,75 | 9,17 |
| Gouvernement | 1,88 | 0 | 1,88 | 0 |
| Bénéficiaires | 0,28 | 0 | 0,28 | 0 |
| Total | 6,58 | 10,50 | 7,91 | 9,17 |

2. Contributions de la Banque.

Citer les principaux membres de l'équipe ainsi que leurs attributions durant la préparation et la supervision. Fournir une liste consolidée des missions de préparation, de supervision et d'achèvement en ordre chronologique. Fournir la date et les notes attribuées par le dernier rapport de supervision.

Missions de supervision de la BAD

| N° d'ordre | Période | Composition de la mission | Objet des missions | Recommandations formulées | Réalisation des recommandations |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. | 18 février au 06 mars 2007 | M. A. GOMBE- Agronome,<br>MM. A. DIAW- Analyste Financier,<br>M.L. ENNAHLI – Expert acquisition,<br>A.CISSE –Spécialiste en développement social,<br>Mme K. SOW –Analyste financier | Lancement | 1. Transmettre à la banque les preuves de satisfaction des conditions préalables au premier décaissement :<br>i) Fournir au fonds la preuve de la création du comité de pilotage du projet,<br>ii) Fournir au fonds la convention de partage de débit signée entre l'EDM-SA, les OP et l'OPIB prévoyant la restitution de janvier à fin juillet un débit de 9,5 m3/s à un côte minimale de plan d'eau de 316,20m ;<br>iii) Fournir au fonds la convention de maitrise d'ouvrage délégué conclu avec l'Agetier pour la mise en œuvre des travaux<br>2. Transmettre à la banque le programme de travail et le budget de l'année 2007, au plus tard le 31 mars 2007<br>3. Transmettre à la banque la première demande de décaissement du fonds de roulement dès l'entrée en vigueur du prêt et la satisfaction des conditions préalables de son premier décaissement.<br>4. Transmettre à la banque de manière régulière les rapports d'audit annuel au plus tard six mois après la clôture de chaque exercice comptable et<br>le rapport trimestriel de l'etat d'avancement du projet<br>5. Transmettre à la banque les dossiers de consultation et les listes des fournisseurs à consulter pour l'acquisition du mobilier de bureau et du matériel informatique, au plus tard le 31 mars 2007,<br>6. Transmettre à la banque la lettre d'invitation et les termes de référence relatifs à la mise en place du système de gestion | Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai |

| N° d'ordre | Période | Composition de la mission | Objet des missions | Recommandations formulées | Réalisation des recommandations |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | comptable, au plus tard le 30 avril 2007.<br><br>7. Transmettre à la banque la lettre d'invitation et les termes de référence relatifs aux études d'exécution et contrôle des travaux, au plus tard le 31 mars 2007.<br><br>8. Transmettre à la banque la lettre d'invitation et les termes de référence relatifs à l'assistance technique, au plus tard le 25 avril 2007.<br><br>9. Transmettre à la banque les projets de conventions à signer avec i) l'Institut d'Economie Rurale, ii) la direction de la pêche ; iii) la direction de la santé, au plus tard le 15 avril 2007.<br><br>10. Procéder au recrutement d'un spécialiste en acquisitions sur une base compétitive et transmettre, pour avis de non objection, les cv des trois candidats classés les premiers avant fin juin 2007. | Exécutée dans le délai<br><br>Exécutée dans le délai |
| 11. | 26 avril au 13 mai 2007 | MM. Macky Amadou DIOUM – Agro-économiste,<br>M.L. ENNAHLI – Expert acquisition, | Supervision | 1. Transmettre à la banque pour approbation les projets de contrat relatifs au personnel recruté dont les cv ont été approuvés,<br><br>2. Transmettre à la banque pour approbation le programme d'activités et le budget 2007.<br><br>3. Accélérer la finalisation de l'arrêté de création du Comité de Pilotage et la convention avec l'Agetier, en vue de la satisfaction des conditionnalités liées au premier décaissement | Exécutée dans le délai<br><br>Exécutée dans le délai<br><br>Exécutée dans le délai |
| 12. | 06 au 25 avril 2008 | MM. Macky Amadou DIOUM – Agro- | Supervision | 1. Etablir un point précis des décaissements, engagements et dépenses prévisionnelles de façon à soumettre à la banque | Exécutée dans le délai |

| N° d'ordre | Période | Composition de la mission | Objet des missions | Recommandations formulées | Réalisation des recommandations |
|---|---|---|---|---|---|
| | | économiste,<br>M. Mouldi TAHROUNI<br>Ingénieur génie rural | | avant le 31 mai 2008 un projet de révision de la liste des biens et services.<br>2. Prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre la mobilisation effective et à temps de la contrepartie du gouvernement pour 2008 et cela en rapport avec la prise en charge des acquisitions prévues<br>3. Suivre de façon rapprochée les travaux afin d'apprécier trimestriellement la perfor-mance des entreprises | Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai |
| 13. | 25 janvier au 12 février 2009 | M.Mamadou Abdoul KANE Ingénieur en chef, Ressources en Eau,<br>MM. Macky Amadou DIOUM – Agro-économiste,<br>MM.Driss KHIATI<br>Ingénieur Irrigation | Supervision | 1. Faire produire, par l'entreprise Gold 2000, pour le 25 février 2009 au plus tard, des mesures concrètes et efficaces pour résorber le retard accusé sur les travaux qui lui sont confiés.<br>2. Soumettre à la banque, au plus tard le 31 mars 2009, le projet de dossier de consultation relatif à la formation des producteurs<br>3. Proposer au plus tard le 28 février 2009, des formes de compensation et d'activités alternatives aux populations, compte tenu de la compro-mission de trois campagnes de contre saison due aux travaux de revêtement du canal principal. | Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai |
| 5. | 06 au 17 août 2009 | M.Mamadou Abdoul KANE, Ingénieur en chef, Ressources en Eau,<br>MM. Macky Amadou DIOUM – Agro-économiste, | Supervision | 1. Préparer et soumettre à la banque, au plus tard le 31 août 2009, un avenant pour la protection des berges au niveau de l'ouvrage à deux passes du barrage des aigrettes<br>2. Soumettre une proposition alternative de conception de pièges à jacinthe, au plus tard le 15 septembre 2009<br>3. Engager la réflexion avec toutes les parties prenantes afin de trouver une solution durable à la problématique des plantes | Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai |

| N° d'ordre | Période | Composition de la mission | Objet des missions | Recommandations formulées | Réalisation des recommandations |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | aquatiques nuisibles et transmettre à la banque une note résumant les résultats atteints au plus tard le 30 septembre 2009. La solution à envisager devra prendre en compte :<br>i) l'enlèvement mécanique hors du plan d'eau,<br>ii) la valorisation des plantes enlevées,<br>iii) la lutte biologique avec l'implication de la recherche,<br>iv) le partenariat avec le projet multinational de gestion des plantes aquatiques nuisible<br><br>4. Préparer et soumettre à la banque un avenant relatif à la poursuite du contrat de l'ingénieur conseils des gr ands travaux dans la perspective de la réattribution des lots 1 et 2 résiliés, au plus tard le 31 août 2009<br><br>5. Faire le point de la convention de crédit avec la BNDA et régler avant le démarrage de la prochaine campagne (juin 2010) la problématique de l'endettement des producteurs auprès de la BNDA<br><br>6. Préparer et soumettre à la banque un avenant relatif au linéaire supplémentaire de tuyauterie pour les forages réalisés, au plus tard le 31 août 2009<br><br>7. Prendre toutes les dispositions pour recouvrer les cautions des marchés résiliés au plus tard le 15 septembre 2009. | Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br><br>Non exécuté dans les délais |
| | 27 février au 13 mars 2010 | MM. Macky Amadou DIOUM – Agro-économiste | | 1. Faire observer par le responsable chargé de l'irrigation du projet plus de rigueur dans le suivi et la supervision des prestations de l'ingénieur conseil, de l'AGETIER et des entreprises pour une bonne organisation des chantiers et une meilleure qualité des infrastructures.<br><br>2. Recruter un opérateur financier de proximité pour la mise en | Exécutée dans le délai<br><br>Exécutée dans le délai |

| N° d'ordre | Période | Composition de la mission | Objet des missions | Recommandations formulées | Réalisation des recommandations |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | place d'un système durable de crédit dans la zone dès la campagne prochaine, en vue d'une gestion optimale du fonds revolving constitué dans le cadre de la crise alimentaire au plus tard le 30 juin 2010 | Exécutée dans le délai |
| | | | | 3. Faire produire sans delai par l'entreprise en charge des travaux de revêtement du canal principal des mesures concrètes et efficaces à travers un planning de résorption du retard accusé, afin de garantir l'achèvement des travaux avant le début de la campagne d'hivernage prochaine | Exécutée dans le délai |
| | | | | 4. Procéder au remplacement des chefs de mission du bureau de contrôle et du MOD (Agetier) afin d'assurer une surveillance et contrôle de qualité des travaux | Exécutée dans le délai |
| | | | | 5. Sensibiliser les populations pour un entretien des forages réalisés à travers la mise en place de comités de gestion | Exécutée dans le délai |
| | | | | 6. Prendre des dispositions auprès de l'ingénieur conseil et de l'entreprise afin que les zones d'emprunt soient réparées avant le retrait de celle-ci et veiller à l'obligation pour l'entreprise de sécuriser les chantiers par l'arrosage systématique des pistes utilisées et la mise en place des signalisations | Exécutée dans le délai |
| | | | | 7. Prendre toutes les dispositions nécessaires afin de recouvrer les montants des cautions appelées au titre des marchés résiliés avant la signature des contrats des travaux d'aménagement des plaines de Tanima Sienkoro | Exécutée dans le délai |
| | | | | 8. Etablir un point précis des décaissements, engagements et dépenses prévisionnelles de façon à soumettre à la banque avant le 30 avril 2010 un projet de révision de la liste des | |

| N° d'ordre | Période | Composition de la mission | Objet des missions | Recommandations formulées | Réalisation des recommandations |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | biens et services, afin de permettre la prise en compte de données relatives aux travaux de réhabilitation des plaines de Tanima-Sienkoro (lot2) et de certains frais de fonctionnement. | |
| 8. | 27 Septembre au 12 octobre 2010 | M. Mouldi TAHROUNI Ingénieur génie rural<br>MM. Eklou ATTIOGBEVI SOMADO Agronome principal<br>Fridolin ONDOBO Spécialiste gestion financière | Supervision | 1. Préparer et soumettre à la Banque pour avis, avant le 30 novembre 2010, des projets d'avenant sur les conventions (DNACPN, DNP, IER et DNS). Compte tenu du retard accusé par ces services dans la mise en œuvre de leurs prestations, il y a lieu d'actualiser ces conventions, sur la base des études diagnostiques disponibles, afin de retenir les activités concrètes contribuant de façon efficiente à l'atteinte des objectifs du projet.<br>2. Mettre en place avant le 31 décembre 2010, en concertation avec toutes les parties prenantes, un programme de formation des comités de gestion des points d'eau et des autres infrastructures communales (magasins, parcs de vaccination….) afin de garantir une appropriation réelle par les bénéficiaires de ces infrastructures et assurer leur durabilité.<br>3. Produire en rapport avec l'AGETIER, une note explicative sur la situation actualisée du recouvrement des montants non remboursés des cautions concernant les marchés résiliés au titre des grands travaux et la transmettre la note explicative à la Banque avant le 30 novembre 2010.<br>4. Procéder sans délais, au remboursement des frais financiers non éligibles d'un montant de 336 301 FCFA et du solde des avances de démarrage des marchés résiliés<br>5. Mettre immédiatement en application le manuel de procédures en tenant compte des observations formulées par | Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée<br>Exécutée dans le délai |

| N° d'ordre | Période | Composition de la mission | Objet des missions | Recommandations formulées | Réalisation des recommandations |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | la Banque;<br><br>6. Corriger les insuffisances relevées par la mission sur le dispositif de contrôle interne<br><br>7. Soumettre à la Banque au plus tard le 30 octobre 2010 une proposition concernant : (i) la correction des lacunes liées au paramétrage des logiciels comptables et de suivi-évaluation ; (ii) la formation du responsable administratif et financier, du comptable et du responsable en suivi évaluation sur l'utilisation des logiciels reparamétrés<br><br>8. Reprendre les écritures comptables des exercices 2007 à 2009 et saisir les écritures de l'exercice 2010.<br><br>9. Maintenir de façon permanente, à jour les données budgétaires dans le système comptable<br><br>10. Mettre en œuvre, sans délais, les recommandations de la dernière mission de supervision financière<br><br>12. Procéder à une révision de la classification des dépenses par catégorie et soumettre, au besoin, à la Banque une proposition de révision de la liste des biens et services au plus tard le 30 novembre 2010<br><br>13. En raison du gap de financement sur les fonds FAD engendré par une sous-estimation de certains travaux d'aménagement, le projet établira les contrats pour les travaux restant sur la base de leur financement à 100% sur la contrepartie du Gouvernement. Il s'agit des travaux : i) Réhabilitation des plaines de Tanima Sienkoro (lot 2) ; ii) la construction de 20 centres polyvalents et ; iii) l'aménagement des 325 ha de | Exécutée dans le délai<br><br>Exécutée dans le délai<br><br>Exécutée dans le délai<br><br>Exécutée dans le délai |

| N° d'ordre | Période | Composition de la mission | Objet des missions | Recommandations formulées | Réalisation des recommandations |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | petits périmètres destinés aux femmes et aux jeunes. | |
| 9. | 20 mars au 02 avril 2011 | MM. Macky Amadou DIOUM – Agro-économiste<br>M. Mamadou Abdoul KANE Ingénieur en Chef, Ressources en Eau<br>M. Hatem FELLAH Agronome<br>Fridolin ONDOBO Spécialiste en gestion financière | Supervision | 1. Procéder au réaménagement de certaines lignes budgétaires notamment celles des conventions et des formations, afin de réallouer les ressources qui ne pourront pas être décaissées avant la clôture du projet pour le paiement de l'avance de démarrage à l'entreprise ayant en charge le lot2<br>2. Recadrer les activités des différentes conventions pour que la date du dernier décaissement soit respectée<br>.<br>3. Proposer des alternatives à l'avènement de Sotuba II<br>4. Diligenter la délivrance des titres de propriétés aux exploitants agricoles du périmètre dans le cadre de la sécurisation foncière | Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai |
| | 20 octobre au 04 novembre 2011 | MM. Macky Amadou DIOUM Agro-économiste<br>M Mohamed OULD Cheikh Ahmed ingénieur irrigation | Supervision | 1. Faire prendre les dispositions requises pour restituer à la banque les ressources décaissées au titre des avances de démarrage payées à l'entreprise GOLD 200 avant le 31/12/2011.<br>2. Procéder au réaménagement de certaines lignes budgétaires notamment celles des conventions et des formations, afin de réallouer les ressources qui ne pourront pas être décaissées avant la clôture du projet pour le paiement de l'avance de démarrage à l'entreprise ayant en charge le lot2<br>3. Recadrer les activités des différentes conventions pour que la date du dernier décaissement soit respectée<br>4. Diligenter la délivrance des titres de propriétés aux | Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai<br>Exécutée dans le délai |

| N° d'ordre | Période | Composition de la mission | Objet des missions | Recommandations formulées | Réalisation des recommandations |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | exploitants agricoles du périmètre dans le cadre de la sécurisation foncière. | |
| 10. | 19 décembre 2011 au 04 janvier 2012 | MM.Macky Amadou DIOUM –Agroéconomiste-M. Amadou Baba SY, Consultant | Elaboration du rapport d'achèvement du projet | 1. Envisager la prise en charge de toutes les activités non couvertes sur les ressources du FAD et concernant : (i) l'aménagement et la valorisation des 325 ha de périmètre maraichers au profit des femmes (615.086.339 FCFA) ; (ii) la construction de 22 centres polyvalents et le logement du médecin chef (564.853.610 FCFA) ; (iii) sur les 464 ha des plaines de Tanima et Siencoro à aménager, seuls 367 ha ont été effectivement aménagés et le règlement non encore effectué s'élève à 753.495.740 FCFA TT.<br><br>2. Transmettre à la Banque et avant le 30 juin 2012 le rapport d'audit 2011.<br><br>4. Assurer le renforcement des capacités, la structuration et l'organisation des producteurs afin d'assurer la durabilité et une appropriation effective par les populations bénéficiaires des infrastructures réalisées et des équipements fournis.<br><br>5. Prendre en compte la chaîne de valeur du riz en considérant tous les maillons de la filière et en favorisant la professionnali-sation effective des roduc-eurs.<br><br>6. Mettre en place un mécanisme pérenne pour la commerciali-sation des productions de Baguinéda.<br><br>6. Assurer l'équipement des magasins communautaires en palettes pour une bonne conservation des produits et améliorer le système d'aération. | Exécutée dans le délai |

3. Analyse financière et économique

Analyse financière :

Compte d'exploitation 2007

| SITUATION AVANT PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
|---|---|---|---|---|---|
| Rendement (t/ha) | 3,7 | 2,5 | 11 | 11 | 2,4 |
| Prix unitaire (FCFA/t) | 110 000 | 110 000 | 145.000 | 175 000 | 95 000 |
| Rendement valeur (FCFA) | 314 625 | 212 584 | 1.595.000 | 1.925.000 | 176 252 |
| Intrants (FCFA) | 63 200 | 63 200 | 183.000 | 152 500 | 85 200 |
| Autres frais (FCFA) | 131 415 | 85 767 | 133.250 | 446.500 | 37.500 |
| Total charge (FCFA) | 194 615 | 148 967 | 376.250 | 657.500 | 122.700 |
| Revenu brut (FCFA) | 120 010 | 63 618 | 856739 | 1267500 | 53 552 |
| Main d'œuvre (HJ) | 70 | 70 | 476 | 324 | 88 |
| Revenu par jour de travail (FCFA/j) | 1 805 | 778 | 2.613 | 3.912 | 1.295 |
| SITUATION APRES PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
| Rendement (t/ha) | 5,13 | 3,89 | 29,89 | 21,01 | 1,73 |
| Prix unitaire (FCFA/t) | 125 000 | 125 000 | 70000 | 161 000 | 125000 |
| Rendement valeur (FCFA) | 641 651 | 485 849 | 2 092 483 | 3 382 246 | 215 660 |
| Intrants (FCFA) | 123432 | 115935 | 194830 | 304085 | 36000 |
| Autres frais (FCFA) | 300 292 | 220 765 | 450 939 | 646 418 | 127 440 |
| Total charge (FCFA) | 423 724 | 336 700 | 645 769 | 950 503 | 163 440 |
| Revenu brut (FCFA) | 217 927 | 149 149 | 1 446 714 | 2 431 743 | 52 220 |
| Main d'œuvre (HJ) | 70 | 70 | 476 | 324 | 88 |
| Revenu par jour de travail (FCFA/j) | 3 113 | 2 131 | 3 039 | 7 505 | 593 |
| *y compris redevance (35.000 FCFAa/ha/an) | | | | | |
| AVANTAGE DU PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
| Rendement additionnel (t/ha) | 1,43 | 1,39 | 18,89 | 10,01 | -0,67 |
| Revenu brut additionnel (FCFA) | 97 917 | 85 531 | 589 975 | 1 164 243 | -1 332 |

Compte d'exploitation 2008

| SITUATION AVANT PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
|---|---|---|---|---|---|
| rendement (t/ha) | 3,7 | 2,5 | 11 | 11 | 2,4 |
| prix unitaire (FCFA/t) | 110 000 | 110 000 | 145.000 | 175 000 | 95 000 |
| rendement valeur (FCFA) | 314 625 | 212 584 | 1.595.000 | 1.925.000 | 176 252 |
| intrants (FCFA) | 63 200 | 63 200 | 183.000 | 152 500 | 85 200 |
| autres frais (FCFA) | 131 415 | 85 767 | 133.250 | 446.500 | 37.500 |
| total charge (FCFA) | 194 615 | 148 967 | 376.250 | 657.500 | 122.700 |
| Revenu brut (FCFA) | 120 010 | 63 618 | 856739 | 1267500 | 53 552 |
| main d'œuvre (HJ) | 70 | 70 | 476 | 324 | 88 |
| Revenu par jour de travail (FCFA/j) | 1 805 | 778 | 2.613 | 3.912 | 1.295 |

| SITUATION APRES PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
|---|---|---|---|---|---|
| rendement (t/ha) | 4,34 | | 26,95 | 18,59 | 2,59 |
| prix unitaire (FCFA/t) | 125 000 | | 147140 | 138 570 | 128000 |
| rendement valeur (FCFA) | 542 266 | | 3 965 264 | 2 576 614 | 331 982 |
| intrants (FCFA) | 132624 | | 261496 | 304167 | 88373 |
| autres frais (FCFA) | 274 436 | 0 | 447 736 | 643 218 | 103 372 |
| total charge (FCFA) | 407 060 | | 709 233 | 947 385 | 191 746 |
| revenu brut (FCFA) | 135 207 | | 3 256 032 | 1 629 229 | 140 237 |
| main d'œuvre (HJ) | 70 | | 476 | 324 | 88 |
| revenu par jour de travail (FCFA/j) | 1 932 | | 6 840 | 5 028 | 1 594 |
| *y compris redevance (35.000 FCFAa/ha/an) | | | | | |
| AVANTAGE DU PROJET | Riz irrigué d'hivernage | | Tomate | Oignon | Maïs |
| rendement additionnel (t/ha) | 0,64 | | 15,95 | 7,59 | 0,19 |
| revenu brut additionnel (FCFA) | 15 197 | | 2 399 293 | 361 729 | 86 685 |

Compte d'exploitation 2009

| SITUATION AVANT PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
|---|---|---|---|---|---|
| rendement (t/ha) | 3,7 | 2,5 | 11 | 11 | 2,4 |
| prix unitaire (FCFA/t) | 110 000 | 110 000 | 145.000 | 175 000 | 95 000 |
| rendement valeur (FCFA) | 314 625 | 212 584 | 1.595.000 | 1.925.000 | 176 252 |
| intrants (FCFA) | 63 200 | 63 200 | 183.000 | 152 500 | 85 200 |
| autres frais (FCFA) | 131 415 | 85 767 | 133.250 | 446.500 | 37.500 |
| total charge (FCFA) | 194 615 | 148 967 | 376.250 | 657.500 | 122.700 |
| Revenu brut (FCFA) | 120 010 | 63 618 | 856739 | 1267500 | 53 552 |
| main d'œuvre (HJ) | 70 | 70 | 476 | 324 | 88 |
| Revenu par jour de travail (FCFA/j) | 1 805 | 778 | 2.613 | 3.912 | 1.295 |
| SITUATION APRES PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
| rendement (t/ha) | 5,03 | | 20,01 | 17,24 | 2,16 |
| prix unitaire (FCFA/t) | 125 000 | | 124290 | 191 040 | 165700 |
| rendement valeur (FCFA) | 628 471 | | 2 487 410 | 3 293 860 | 357 866 |
| intrants (FCFA) | 122248 | | 247086 | 359544 | 59187 |
| autres frais (FCFA) | 270 338 | 0 | 561 569 | 641 975 | 110 365 |
| total charge (FCFA) | 392 585 | | 808 655 | 1 001 519 | 169 552 |
| revenu brut (FCFA) | 235 886 | | 1 678 755 | 2 292 341 | 188 314 |
| main d'œuvre (HJ) | 70 | | 476 | 324 | 88 |
| revenu par jour de travail (FCFA/j) | 3 370 | | 3 527 | 7 075 | 2 140 |
| *y compris redevance (35.000 FCFAa/ha/an) | | | | | |
| AVANTAGE DU PROJET | Riz irrigué d'hivernage | | Tomate | Oignon | Maïs |
| rendement additionnel (t/ha) | 1,33 | | 9,01 | 6,24 | -0,24 |
| revenu brut additionnel (FCFA) | 115 876 | | 822 016 | 1 024 841 | 134 762 |

Compte d'exploitation 2010

| SITUATION AVANT PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
|---|---|---|---|---|---|
| rendement (t/ha) | 3,7 | 2,5 | 11 | 11 | 2,4 |
| prix unitaire (FCFA/t) | 110 000 | 110 000 | 145.000 | 175 000 | 95 000 |
| rendement valeur (FCFA) | 314 625 | 212 584 | 1.595.000 | 1.925.000 | 176 252 |
| intrants (FCFA) | 63 200 | 63 200 | 183.000 | 152 500 | 85 200 |
| autres frais (FCFA) | 131 415 | 85 767 | 133.250 | 446.500 | 37.500 |
| total charge (FCFA) | 194 615 | 148 967 | 376.250 | 657.500 | 122.700 |
| Revenu brut (FCFA) | 120 010 | 63 618 | 856739 | 1267500 | 53 552 |
| main d'œuvre (HJ) | 70 | 70 | 476 | 324 | 88 |
| Revenu par jour de travail (FCFA/j) | 1 805 | 778 | 2.613 | 3.912 | 1.295 |
| SITUATION APRES PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
| rendement (t/ha) | 3,85 | | 19,36 | 16,92 | 3,04 |
| prix unitaire (FCFA/t) | 125 000 | | 124290 | 191 040 | 157920 |
| rendement valeur (FCFA) | 481 628 | | 2 405 709 | 3 232 594 | 480 228 |
| intrants (FCFA) | 124674 | | 251296 | 82527 | 36781 |
| autres frais (FCFA) | 245 374 | | 613 098 | 941 575 | 84 235 |
| total charge (FCFA) | 370 048 | | 864 394 | 1 024 102 | 121 017 |
| revenu brut (FCFA) | 111 580 | | 1 541 315 | 2 208 492 | 359 212 |
| main d'œuvre (HJ) | 70 | | 476 | 324 | 88 |
| revenu par jour de travail (FCFA/j) | 1 594 | | 3 238 | 6 816 | 4 082 |
| *y compris redevance (35.000 FCFA/ha/an) | | | | | |
| AVANTAGE DU PROJET | Riz irrigué d'hivernage | | Tomate | Oignon | Maïs |
| rendement additionnel (t/ha) | 0,15 | | 8,36 | 5,92 | 0,64 |
| revenu brut additionnel (FCFA) | -8 430 | | 684 576 | 940 992 | 305 660 |

Compte d'exploitation 2011

| SITUATION AVANT PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
|---|---|---|---|---|---|
| rendement (t/ha) | 3,7 | 2,5 | 11 | 11 | 2,4 |
| prix unitaire (FCFA/t) | 110 000 | 110 000 | 145.000 | 175 000 | 95 000 |
| rendement valeur (FCFA) | 314 625 | 212 584 | 1.595.000 | 1.925.000 | 176 252 |
| intrants (FCFA) | 63 200 | 63 200 | 183.000 | 152 500 | 85 200 |
| autres frais (FCFA) | 131 415 | 85 767 | 133.250 | 446.500 | 37.500 |
| total charge (FCFA) | 194 615 | 148 967 | 376.250 | 657.500 | 122.700 |
| Revenu brut (FCFA) | 120 010 | 63 618 | 856739 | 1267500 | 53 552 |
| main d'œuvre (HJ) | 70 | 70 | 476 | 324 | 88 |
| Revenu par jour de travail (FCFA/j) | 1 805 | 778 | 2.613 | 3.912 | 1.295 |
| SITUATION APRES PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
| rendement (t/ha) | 5,07 | 4,98 | 22,32 | 19,42 | 2,01 |
| prix unitaire (FCFA/t) | 153 500 | 153 500 | 162140 | 287 140 | 166430 |
| rendement valeur (FCFA) | 778 663 | 764 986 | 3 618 478 | 5 575 917 | 334 772 |
| intrants (FCFA) | 138564 | 106926 | 251296 | 377246 | 61096 |
| autres frais (FCFA) | 267 931 | 196 539 | 616 298 | 650 056 | 86 969 |
| total charge (FCFA) | 406 495 | 303 465 | 867 594 | 1 027 302 | 148 065 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| revenu brut (FCFA) | 372 167 | 461 520 | 2 750 884 | 4 548 615 | 186 707 |
| main d'œuvre (HJ) | 70 | 70 | 476 | 324 | 88 |
| revenu par jour de travail (FCFA/j) | 5 317 | 6 593 | 5 779 | 14 039 | 2 122 |
| *y compris redevance (35.000 FCFAa/ha/an) | | | | | |
| AVANTAGE DU PROJET | Riz irrigué d'hivernage | Riz irrigué de contre-saison | Tomate | Oignon | Maïs |
| rendement additionnel (t/ha) | 1,37 | 2,48 | 11,32 | 8,42 | -0,39 |
| revenu brut additionnel (FCFA) | 252 157 | 397 902 | 1 894 145 | 3 281 115 | 133 155 |

Analyse Economique (TRE) :

| Année | Investissement et fonctionnement | | | Revenus additionnels | | | | | | Bénéfices nets | Bénéfices actualisés |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Agricoles | | Autres | | | Total | | |
| | Investissement initial | Coûts de maintenance et fonctionnement | Total | Rive gauche | Rive droite | Elevage | Pêche | Autres emplois | | | T=10% |
| 2007 | 164,26 | 148,124 | 312,38 | 380,98 | | 0 | 0 | 0 | 380,98 | 68,59 | 62,35657 |
| 2008 | 1 894,36 | 156,807 | 2 051,16 | 311,79 | | 5 | 3 | 10 | 329,79 | - 1 721,37 | -1422,621 |
| 2009 | 1 888,37 | 167,002 | 2 055,37 | 579,77 | | 7 | 4 | 12 | 602,77 | - 1 452,60 | -1091,363 |
| 2010 | 4 370,51 | 108,502 | 4 479,01 | 361,04 | | 10 | 5 | 20 | 396,04 | - 4 082,96 | -2788,719 |
| 2011 | 1 038,00 | 79,321 | 1 117,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 901,67 | 559,86575 |
| 2012 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 1094,8918 |
| 2013 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 995,35622 |
| 2014 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 904,86929 |
| 2015 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 822,60845 |
| 2016 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 747,82586 |
| 2017 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 679,84169 |
| 2018 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 618,0379 |
| 2019 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 561,85264 |
| 2020 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 510,77513 |
| 2021 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 464,34102 |
| 2022 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 422,1282 |
| 2023 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 383,75291 |
| 2024 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 348,86628 |
| 2025 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 317,15117 |
| 2026 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 288,31924 |
| 2027 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 262,1084 |
| 2028 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 238,28037 |
| 2029 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 216,61851 |
| 2030 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 196,92592 |
| 2031 | | 79,321 | 79,32 | 1983,99 | | 10 | 5 | 20 | 2018,99 | 1 939,67 | 179,02357 |
| TRE | | | | | | | | | | 20,93% | 5573,0947 |
| VAN | | | | | | | | | | 5 573,09 | |

4. Dernier plan de passation des marchés sur ressources FAD : Voir document ci-joint.

5. Liste des documents justificatifs :

- Rapport d'évaluation,
- Rapports sur la situation de référence,
- Rapports et études techniques et socio-économiques,
- Dossiers d'appel d'offres pour acquisition des biens, services et travaux,
- Rapports trimestriels et annuels établis par le projet,
- Rapports et PV des réunions du Comité National de Pilotage et du Conseil d'Administration de l'OPIB,
- Rapports de supervision et aides mémoires des missions de supervision,
- Rapports de supervision financière,
- Rapports sur les missions des opérateurs,
- Rapports revue à mi-parcours,
- Rapports trimestriels 2011.

Informations facultatives

6. Description du projet.

Données de base

Le prêt d'un montant de 14,92 millions d'UC a été évalué en mars 2005 et approuvé par le Conseil d'administration du Groupe de la Banque le 30 novembre 2005. Mis en vigueur le 1er juin 2007, le projet a démarré le 13 août 2007, date du premier décaissement et devrait être exécuté en 5 ans. Prévue pour être clôturée le 31/12/2011, l'exécution du projet s'est effectivement étalée sur 5 ans sans prorogation.

Objectifs du projet

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté et les objectifs spécifiques concernent l'augmentation des productions et des revenus agricoles.

Etat d'exécution physique du projet

Analyse des résultats

Les objectifs spécifiques (augmentation des productions et des revenus agricoles) ont été regroupés au niveau des trois composantes ci-après :

(I) La composante amélioration des infrastructures comprend les travaux suivants : (i) la construction d'une prise supplémentaire de deux passes en tête du canal d'amenée ; ii) le curage du canal d'amenée et la réparation des vannes de régulation du seuil des Aigrettes en vue d'augmenter le débit du canal ; (iii) le recalibrage et le revêtement en béton des talus internes du canal principal sur une longueur de 10,5 Km ; (iv) l'extension du périmètre par l'aménagement des réseaux tertiaires et le planage sur 464 ha nets des casiers de Tanima et de Senkoro, ainsi que l'aménagement au profit des associations féminines de 325 ha de petits périmètres, et ; (v) l'amélioration des infrastructures rurales et sociales de la commune de Baguinéda.

(II) La composante amélioration développement des productions comprend : (i) le renforcement des capacités (producteurs, personnel OPIB et commune) ; (ii) la diversification, l'intensification des productions et l'accroissement des revenus des producteurs ; (iii) la mise en œuvre des conventions ; (iv) le programme d'action de sécurisation foncière ; (v) le programme d'information, éducation et communication et ; (vi) le suivi environnemental.

(III) La composante gestion du projet comprend : la planification, le suivi-évaluation, la communication, la coordination des actions et la gestion des moyens humains, matériels et financiers du projet.

Composante amélioration des infrastructures

Performance opérationnelle

La composante n'a pas été intégralement réalisée et son taux d'exécution physique est de l'ordre de 80%. En effet, les marchés afférents au lot 1 « Travaux de réhabilitation du canal principal de Baguinéda » et au lot 2 : « Aménagement des plaines de Tanima et de Sienkoro », prévus pour être réalisés en 2008, préalablement attribués à l'entreprise GOLD 2000, le 18 mars 2008 pour un délai d'exécution de quatorze (14) mois pour le lot 1 et de six (6) mois pour le lot 2 ont été résiliés le 6 avril 2009 pour le lot 1 et le 1er juin 2009 pour le lot 2, suite au constat d'incapacité de l'entreprise à fournir les moyens financiers et techniques contenus dans son marché. Après cette résiliation, un nouveau DAO a été

élaboré et les résultats du processus ont conduit à l'attribution des marchés correspondants au groupement d'entreprises EGK/EAD, le 27 octobre 2009, pour un délai d'exécution de 6 mois pour les travaux du canal principal et le 27 mai 2010 pour un délai de 6 mois pour les aménagements des plaines Tanima et Sienkoro. Les travaux des 2 lots sont terminés et réceptionnés respectivement, le 24 juin 2010 pour le lot 1 et le 04 juillet 2010 pour le lot 2, à quelques mois de la date de clôture du projet, prévue pour le 31/12/2011.

Cette situation a entrainé : (i) une augmentation du coût des travaux de 1.683.869.235 F CFA passant de 4.331.716.659 à 6.015.585.895 F CFA ; (ii) la non restitution à temps des avances de démarrage d'un montant de 866.343.332 F CFA consenties à GOOLD 2000 ; (iv) l'assèchement du canal pendant 3 ans au lieu de 2 ans, initialement prévu, occasionnant un manque à gagner de l'ordre de 3 milliards FCFA pour les bénéficiaires, et ; (v) l'insuffisance de ressources disponibles n'a pas permis : (a) l'aménagement et la valorisation des 325 ha de périmètre maraichers au profit des femmes (615.086.339 F CFA TTC), (b) la construction de 22 centres polyvalents et le logement du médecin chef (564.853.610 FCFA TTC), (c) sur les 464 ha des plaines de Tanima et Siencoro à aménager, 379 ha ont été aménagés sur le montant. Le règlement non encore effectué s'élève à 753.495.740 F CFA. Les 85 ha avaient été déjà aménagés sur le budget spécial d'investissement du pays et cela avant le démarrage du projet. Le montant total des travaux non réalisés s'élève à environ : 2 milliards FCFA, soit environ 18% du montant total du financement FAD arrêté au moment de l'évaluation du projet.
Les travaux du lot 3 : Réhabilitation du barrage des aigrettes, et les actions prévues dans le cadre de ce marché, ont été réalisées et réceptionnées en juillet 2009 alors qu'ils devraient être terminés en 2008.
En ce qui concerne les infrastructures socio-économiques : (i) les 14 forages productifs et les 6 puits à grands diamètres prévus ont été réalisés (mais pas en 2008), (ii) le programme de latrinisation prévu pour être réalisé en 2008 sur 22 villages n'a été encore réalisé que sur un seul village (une latrine à 3 blocs) ; (iii) les 13 magasins, les 10 abreuvoirs et les 22 parcs de vaccination prévus ont été entièrement réalisés bien que des améliorations soient encore nécessaires au niveau de la plupart d'entre elles (système d'aération des magasins de stockage, abreuvoirs et parcs à améliorer), (iv) les villages de Baguinéda et de Kobala ont été raccordés au réseau électrique moyenne tension, (v) pour les infrastructures socio sanitaires, 4 maternités et le centre de santé de Baguinéda ont été équipés, et enfin (vi) 20 km de pistes ont été réhabilités, et des améliorations ont été apportées sur la digue route longeant le canal principal sur une longueur de 37 km.
L'examen rapide des DAO de certains travaux précités montre que ceux-ci n'ont pas respectés le PGES du projet. En effet, il n'est nullement mentionné dans ces DAO des dispositions spécifiques relatives aux mesures environnementales que les entreprises devront rigoureusement respectées lors des travaux sur le terrain. Les conséquences sont visibles sur le terrain. Par exemple les trous béants des zones d'emprunt semblables à des cratères n'ont fait l'objet d'aucune mesure de mitigation. Il en est même du tracé de la piste, les arbres coupés n'ont pas été compensés. Des traces d'érosion perceptible au niveau de ces zones et l'absence d'arbres montrent qu'en matière d'organisation de chantiers des faiblesses ont pu être relevées.

Fonctionnement et durabilité des investissements

Gestion des ressources en eau partagées : Grâce à la prise supplémentaire composée de deux passes, réalisée par le projet, le débit au niveau du canal d'amenée est passé de 110 m3/s à 137,5 m3/s. Ce canal fournit en eau la centrale électrique de SOTUBA d'une puissance installée de 5,70 MW, soit environ 120 m3/s et le périmètre irrigué de Baguinéda dont les besoins en eau de contre-saison sont actuellement estimés à environ 10m3/s. Toutefois, il convient de noter que, si cet équilibre a été maintenu pendant toute la durée du projet, la convention de partage des eaux entre les deux utilisateurs n'a pas fonctionné de manière satisfaisante. En effet, l'OPIB n'a pas été impliqué dans la conception et l'élaboration des études de faisabilité de la nouvelle centrale. Il est également à noter que le fonctionnement et l'entretien des ouvrages partagés ne font pas l'objet de concertation. Le projet d'installation d'une deuxième centrale électrique d'une puissance installée de 5 MW, dans un délai d'environ deux ans, a été confirmé à la mission par les responsables de la centrale de SOTUBA. Avec cette deuxième centrale, le périmètre de Baguinéda ne pourra plus être alimenté en eau en contre-saison. A cet effet, il faut que des solutions alternatives soient envisagées dès maintenant.
Gestion et fonctionnement du canal principal : Le fonctionnement du canal principal d'une longueur de 37 km a été notablement amélioré grâce aux ouvrages, aux équipements et aux activités menées dans le cadre du projet. En effet sur le canal, outre les activités de curage, recalibrage et revêtement des talus, on dénombre : 57 prises secondaires, 8 évacuateurs, 7 régulateurs, 2 pièges à jacinthes, 38 vannes, 18 abreuvoirs, 22 siphons. La multiplicité et la diversité de

ces équipements exigent pour leur efficience, une maintenance et une surveillance accrues de leur bon fonctionnement. Pour maintenir le bon fonctionnement de ce canal, les mesures ci-après devront être envisagées : (i) veiller à l'application stricte du manuel d'entretien et d'exploitation des ouvrages livré dans le cadre de l'ATGE, (ii) élaborer une convention locale impliquant les autorités administratives, locales et les bénéficiaires des 22 villages concernées pour une gestion concertée du canal et des ouvrages annexes, (iii) interdire tout branchement direct sur le canal et proscrire toute édification d'abris sur la digue route afin d'éviter des zones d'effondrement, (iv) proscrire toute activité à l'intérieur du canal.

Gestion et fonctionnement des périmètres irrigués : Le périmètre de Baguinéda offre un potentiel 4500 ha de terres irrigables dont environ 3.000 ha ont été mis en valeur. Les spéculations pratiquées en saison : riz (2500 ha), maïs (500 ha), en contre saison : cultures maraichères (950 ha), riz (400 ha), maïs (150 ha). En moyenne, la taille des exploitations est de 0,83 ha pour le riz, 1,30ha pour le maïs, 0,15ha pour les cultures maraichères. Selon le cahier de charges, les attributaires des parcelles sont tenus : (i) d'exploiter annuellement la superficie totale attribuée, (ii) d'entretenir les canaux tertiaires, (iii) d'appliquer les conseils techniques vulgarisés par l'encadrement, et (iv) de payer la redevance de l'eau fixée à 32.000 FCFA/ha. En contrepartie, l'OPIB est tenu de fournir de l'eau et l'appui conseil à tous les exploitants et d'entretenir le canal principal et les canaux secondaires. Ce dispositif bien que fonctionnel mérite des améliorations afin de mieux gérer la ressource eau. En effet, dans le cadre de l'utilisation rationnelle des ressources en eau, alimenter en eau les parcelles au début de la contre-saison pour faciliter le labour est une opération à proscrire dans la mesure où cette activité peut être effectuée directement après les récoltes pendant que le sol renferme encore de l'humidité nécessaire pour cette opération. Des améliorations sont à apporter au niveau de l'entretien des canaux tertiaires, des digues de ceinture et des diguettes à l'intérieur des parcelles. Après chaque campagne, certains travaux de consolidation sont nécessaires. Un renforcement de capacités en termes de prise en compte des mesures environnementales est aussi nécessaire. Par ailleurs, les branchements illicites des motopompes sur le canal principal dont les détenteurs ne payent pas de redevance sont également à proscrire sous peine de sanction. Des autorisations de branchements approuvées et contrôlées par l'OPIB pourraient être accordées à des conditions définies dans un protocole à signer conjointement par l'OPIB et l'exploitant privé.

Fonctionnement digue route et pistes : Sur la digue route et la piste de 20 km réhabilités reliant Tanima à Niéniélé et réceptionnée le 04 juillet 2011, on observe des dégradations importantes sur plusieurs endroits en raison de la fréquence excessive du passage des camions ben transportant du sable et divers autres matériaux de construction prélevés sur des carrières situées au bout de la piste pour des diverses constructions à Baguinéda et à Bamako. Des mesures devront être prises pour qu'à défaut d'une interdiction formelle que ces utilisateurs puissent contribuer à la réparation des dégradations. Dans ces conditions, les frais d'entretien de cette piste risquent de dépasser les capacités financières de l'OPIB et par conséquent, il ya lieu d'envisager le transfert de cette piste dans le patrimoine du Ministère en charge des routes et pistes.

Composante développement des productions

Le renforcement des capacités (producteurs, personnel OPIB et commune) : Au titre de cette activité, les résultats obtenus sont les suivants : (i) 244 producteurs alphabétisés dont 142 femmes, contre 5500 prévus dont 2500 femmes, (ii) 204 responsables et membres des OP dont 105 femmes sont formés en législation coopérative à la place des membres des AV, (iii) 204 responsables et membres des OP dont 105 femmes sont formés en gestion administrative et financière puis en bonne gouvernance , 21 coopératives juridiquement reconnues ont été créées, une (01) faitière regroupant les 21 coopératives est mise en place, (iv) pour la valorisation des produits agricoles, 105 producteurs dont 100 femmes ont été formés en techniques de transformation des produits agricoles, (v) pour la promotion de la pisciculture, une (01) étude diagnostique a été réalisée, 30 pisciculteurs formés et recyclés en techniques piscicoles, 5 agents formés en techniques de reproduction artificielle des alevins (clarias), (vi) pour l'appui aux groupements féminins pour l'amélioration de la nutrition, de la santé de la femme et de l'enfant, 12 prestataires sont formés à la détection de cas de malnutris, 17 séances de démonstration culinaire et fourniture d'équipements de démonstration dans 17 villages et 592 femmes formées à la détection du mal nutris. L'analyse de cette activité montre certaines contreperformances. Toutefois, ces activités de renforcement des capacités continueront après la clôture du projet le 31 décembre 2011.

Mise en œuvre des conventions: D'une manière générale, les conventions de partenariat avec les directions nationales n'ont pas été exécutées de manière satisfaisante. En effet, les activités ont timidement démarré. Cette situation est due essentiellement au mode de financement utilisé. Contraindre les activités des directions nationales sans ressources propres donc incapables de préfinancer une activité, à des paiements directs c'est compromettre le bien-fondé du recours aux conventions dans le cadre de l'utilisation de ces structures chargées d'assurer la relève après le projet.

Toutes les activités des 4 conventions (DNACPN, DNS, DNP, IER) n'ont été réalisées que partiellement. Ainsi, la DNACPN, a construit un bloc de trois latrines à titre de démonstration et formé 15 maçons sur les techniques de construction de latrines à 3 blocs, analysé la qualité des eaux souterraines et de surface, mesuré le gradient d'érosion et le coefficient de sédimentation et réalisé une campagne d'IEC sur l'hygiène et l'assainissement. La DNS, quant à elle a réalisé une étude diagnostique, finalisé la réhabilitation de 4 maternités rurales, formé 42 pairs éducateurs (contre 120 prévus) et 79 relais villageois (sur MST-Sida et pathologies dans la zone), distribué 2530 moustiquaires imprégnées (contre 7500 par an pendant 3 ans). Dans le cadre de sa convention, la DNP a réalisé une étude diagnostique, fait des tests de démonstration sur un étang rizipiscicole de 1500 m², réalisé un guide de pisciculture, assuré la formation des agents et des producteurs en technique piscicole, approvisionné les producteurs en alevins. Grâce à sa convention, l'IER a finalisé une étude diagnostique, réalisé un parc à bois, des tests variétaux et de fertilisation de riz de saison d'hivernage sur 24 sites, réalisé des tests de cultures fourragères sur 11 sites, assuré la formation de 18 agents en analyse des filières, dans le cadre de la diversification des productions. Ces conventions se poursuivront sur financement du gouvernement. Les avenants y afférents ont été déjà signés suite à l'approbation de la Banque.

Intensification des productions et l'accroissement des revenus des producteurs. : L'intensification des productions (céréales et légumes) vise l'augmentation des surfaces exploitées en double culture, en faisant passer les taux de mise en valeur de 0,95 (2.650 ha) à 1,50 (4.675 ha sur 3.075 ha aménagés après projet. En termes de résultats, les superficies emblavées sont de 3.937,66 ha réalisés en saison et 1.485,76 ha en contre-saison. Par spéculation : riz : 2849 ha contre 3.625 ha prévus, maïs : 350 ha contre 350 ha prévus, maraîchage (tomate, oignon..) : 950,51 ha (dont tomate : 216,88 ha, oignon : 199,69 ha) contre 700 ha prévus. Au titre de la diversification, il faut noter la réalisation de 91, 94 ha de niébé, et  ha de banane. Au titre des productions, les résultats suivants ont été obtenus : (i) 14921,49 tonnes de riz paddy contre 15850 tonnes prévus en 2010, (ii) 1992,01 tonnes de maïs contre 1470 tonnes prévus, (iii) 4840,11 tonnes de tomates contre 8750 tonnes prévus, (iv) 3.877,74 tonnes d'oignon contre 8.020 tonnes prévus. Le revenu additionnel par spéculation et par ha est de : riz de saison : 188.918 F CFA contre 979.225 FCFA, riz de contre saison :167.232 FCFA contre 37.660 FCFA, maraîchage : Tomate : 292.549 FCFA contre 1.457.170 FCFA, Oignons : 292.549 FCFA contre 1.467.500 FCFA, maïs : 251629 FCFA contre 127.750 FCFA. Le revenu de l'UPA obtenu est 1.061.760 FCFA contre 743.000 FCFA. Cette intensification est la résultante de plusieurs facteurs: (i) disponibilité de l'eau en toute saison, (ii) extension et aménagement de superficies, (iii) disponibilité des intrants et des équipements dont des motoculteurs, (iv) le rapprochement de l'encadrement aux producteurs par la multiplication du nombre de secteurs (de 2 à 4), (v) formation des producteurs à des techniques de productions. La mise en place d'une feuille de route dans le cadre de la lutte contre les maladies et les insectes du riz. Au titre de la crise alimentaire, le projet a mis à la disposition des producteurs 30 motocultures, 808 tonnes d'engrais et formé les conducteurs de ces motoculteurs en technique de conduite et de gestion. Le projet n'a pas évalué de manière précise la contribution de cette activité aux résultats obtenus au cours des compagnes considérées.

Programme d'action de sécurisation foncière : L'objectif vise, outre la réalisation d'un pré cadastre et d'un SIG, l'octroi à 1.930 exploitants d'un titre de propriété et la révision et l'harmonisation du décret de gérance, conformément aux nouveaux textes en vigueur. Si, les 2 premières tâches ont été réalisées, la 3èmè et la 4ème reste à faire. Les actions en cours concernent : (i) la validation du rôle pour le paiement de la redevance, (ii) la fourniture du logiciel de gestion de la redevance et formation des agents de la DAF, (iii) la formation du personnel dans la mise à jour du rôle de paiement de la redevance, (iv) la relecture des textes de gérance des terres.

Suivi environnemental : Des actions importantes ont été réalisées : (i) organisation et participation à la 1ère session du Comité de coordination et de suivi des chantiers (CCSC), (ii) renforcement des capacités de l'OPIB en matière d'environnement (organisation de 4 séries de formation sur la gestion environnementale), (iii) suivi du phénomène d'eutrophisation du canal par un comité constitué de la DNACPN, l'OPIB, l'abattoir et de certains services techniques, (iv) reboisement sur environ 217 ha, (v) mise à jour du PGES à travers l'étude diagnostique de la DNACPN, (vi) élaboration d'un document technique sur la réhabilitation des zones d'emprunt et le suivi desdites zones, (vii) élaboration et diffusion des cahiers environnementaux N°1 et 2, (viii) élaboration d'un manuel de gestion environnementale du périmètre. Toutefois, l'absence de dispositions environnementales dans les DAO n'a pas permis aux entreprises de prendre toutes les mesures édictées lors de la réalisation des travaux. Le non comblement ou la non valorisation de la zone d'emprunt de la route Tanima-Niéniélé est un exemple éloquent.

Composante gestion du projet

Le montage institutionnel prévu dans le rapport d'évaluation a été respecté. Le projet a été exécuté par l'OPIB, dont le Directeur général a joué la fonction de Coordonnateur du Projet. Il a été assisté par un personnel composé d'un expert

en suivi-évaluation, d'un expert en environnement, d'un expert en aménagement, d'un expert en genre, d'un expert en organisation paysanne et d'un gestionnaire du projet. Un contrat de performance lie le Coordonnateur à chaque expert du projet.

Organisation cohérente : L'analyse institutionnelle a montré l'adéquation des structures de pilotage et de coordination du PIB aux besoins institutionnels et la conformité avec les critères de l'évaluation « ex-ante ». L'organisation interne du Projet et le personnel sont cohérents avec les normes de recrutement et d'organisation prévues par l'accord de prêt, et ont aussi tenu compte de manière avantageuse des réalités opérationnelles, en sachant procéder à certains ajustements. L'affectation d'un agent au niveau de chaque secteur est apparue être une adaptation opportune, apte à assurer une meilleure dynamique aux activités du projet. L'implication des autorités administratives locales et communales, à travers notamment le comité de pilotage, témoigne aussi de l'adhésion des acteurs locaux pour la démarche participative engagée.

Suivi Evaluation : Le projet ne dispose pas d'un manuel de suivi évaluation, mais d'une base de données relationnelles régulièrement renseignées. Sur la base du cadre logique établi pour le projet, un tableau de bord et des indicateurs de résultats régulièrement renseignés avec l'appui des autres experts du projet, des chefs de division de l'OPIB et d'autres responsables techniques impliqués. Ce dispositif permet de rendre compte des performances du projet en terme de réalisations physiques, de productions additionnelles et de niveau d'atteinte des objectifs du cadre logique. Par ailleurs, le Projet organise des réunions de coordination et de planification à l'issue desquelles des recommandations sont formulées à l'endroit du projet, des partenaires et des producteurs. Les réunions du Comité de pilotage se tiennent régulièrement en vue d'évaluer, de programmer et de valider les rapports d'activités et le PTBA. Pour ce qui est du suivi évaluation externe, qui est une tâche dévolue à la Cellule de Planification et de Suivi Evaluation du Développement Rural, en relation avec d'autres directions techniques, les missions de terrain et réunions se tiennent annuellement et les rapports sont établis et des recommandations sont formulées à l'endroit de l'OPIB. Par ailleurs, l'évaluation finale envisagée par le PIB n'est ni nécessaire, ni justifiée dans la mesure où le projet sera définitivement clos le 31/12/2011. Et, les ressources y afférents devraient être affectées dans le financement des activités en cours.

Communication : Il n'y a pas de stratégie en matière de communication définie par le projet. Toutefois, le projet, pour rendre plus visibles ses activités et capitaliser ses différents acquis, a fait recours à des actions de communication : émissions de radio et de télévision nationale, la réalisation de films documentaires, l'organisation de journées portes ouvertes, site WEB, la confection d'affiches et de banderoles sur les réalisations du projet.

3. Etat d'exécution financière du Projet

Le montant total décaissé sur le FAD au 30 novembre 2011 s'élève à 14,92 millions UC (taux de décaissement global de 96,40 %). Pour la même période, les fonds décaissés au titre de la contrepartie s'élèvent à 3.428.000 000 FCFA, soit 88%. Le montant de la contribution des bénéficiaires est de 210.000.000 FCFA et a été décaissé à hauteur de 2%.

La gestion courante est déléguée à l'Office des Périmètres Irrigués de Baguinéda qui dispose d'une autonomie de gestion administrative, et financière. L'exécution financière du Projet s'est opérée à travers deux (2) comptes spéciaux : (i) un compte spécial Prêt FAD ouvert à la Banque de Développement du Mali (BDM SA) sur lequel la Banque vire les fonds du Prêt nécessaires à l'exécution des activités du Projet, et (ii) un compte spécial recevant les fonds de la contrepartie nationale, et ouvert dans les livres de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA). Il convient de noter que les comptes spéciaux ne sont pas porteurs d'intérêts créditeurs. D'une façon générale, la gestion financière de l'OPIB est satisfaisante. En effet, l'évaluation du cadre fiduciaire a conduit la mission à mettre en évidence d'importants dispositifs actuellement en place. Pour l'essentiel, il est à retenir que : (i) production des états financiers (TER) à partir d'un logiciel de gestion intégré, (ii) existence des schémas d'écriture appropriés dans les comptes, (iii) maîtrise des principes de la comptabilité d'engagement et de la comptabilité de trésorerie. Le taux de décaissement global est de 96,40%. Les 3,6% non décaissés représentent les avances sur les comptes spéciaux du projet non encore justifiées. La mission financière a examiné des pièces à concurrence de 286 000 000 FCFA qui devront être soumises à l'approbation de la Banque pour confirmer leur éligibilité. L'état d'exécution par catégories en UAC est résumé dans le tableau ci-après.

| Catégories | Montant alloué | Montant Décaissés | Taux décaissement |
|---|---|---|---|
| Biens | 250 000 | 273 277,07 | 109,31% |
| Travaux | 9 230 000 | 10 027 134,33 | 108,63% |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Services | 3 880 000 | 2 572 946,73 | 66,31% |
| Fonctionnement | 1 040 000 | 1 039 997,06 | 99,99% |
| Non alloué | 50 000 | 0,00 | 0% |
| Crise alimentaire | 470 000 | 469 934,33 | 99,98% |
| Total | 14 920 000 | 14 383 289,54 | 96,40% |

Les audits des comptes 2007, 2008, 2009, 2010 du projet ont été régulièrement faits et remis à bonne date et approuvés par la Banque et les recommandations mises en œuvre.
Le projet a reçu au total 6 fonds de roulement dont 5 justifiés à 100 %. Un (1) fonds de roulement partiellement justifié.

Principaux facteurs ayant affecté la mise en œuvre du projet :
Les facteurs contractuels ayant affecté la mise en œuvre du projet :

- L'incapacité pour l'Entreprise Gold 2000 à remplir ses obligations contractuelles et la résiliation du marché ce qui a entrainé un surcoût au niveau du projet dans le cadre de la réattribution du marché.
- La non prise en charge totale du marché des 464 ha déjà exécutés ; le reliquat dû à l'entreprise est d'environ 700 millions voir aide-mémoire
- La difficulté pour les services de l'état de préfinancer des activités dans le cadre des conventions donc des retards dans la mise en œuvre.
- Insuffisance de ressources pour l'aménagement des 325ha et la construction des 22 centres polyvalents et le logement du médecin chef de Baguinéda ce qui a entrainé des retards dans le démarrage des travaux jusqu'à la clôture du projet (FAD).

Les facteurs techniques ayant affecté la conception du projet :

- Non revêtement des canaux secondaires : pertes, prolifération de plantes aquatiques et d'herbes sauvages sur le talus avec comme conséquence : réduction des résultats en terme d'efficience du réseau
- Canaux secondaires et pistes : les pistes longeant les canaux secondaires et chargées d'évacuer les productions sont en très mauvais état, ce qui accroit les pertes post récoltes
- L'inexistence d'une station d'exhaure : en raison de l'absence d'une telle station, les excès d'eau ne pouvant être évacuées, des inondations sont observées lors des grandes pluies
- La non réhabilitation des réseaux tertiaires (pertes par infiltration, prolifération des plantes et difficultés d'irrigation de certaines parelles);
- Lors de l'exécution des travaux du projet, le canal principal a été asséché pendant trois campagnes de contre saison successives, ce qui a engendré une perte de production évaluée à environ 3 milliards de FCFA, ce qui a réduit notablement le revenu des producteurs pendant la période considérée.
- Absence de manuel de procédures d'entretien des canaux tertiaires et d'entretien du canal principal.
- L'approche participative et consensuelle n'a pas été appliquée.
- Les comités de gestion des infrastructures socio-économiques ne sont pas fonctionnels, leur rôle a été limité au gardiennage des infrastructures.
- Le processus d'appropriation des ouvrages et activités n'a pas été mené à terme,
- Les ouvrages et infrastructures rétrocédées n'ont pas été physiquement identifiés par des plaques conformément aux dispositions de la Banque et les conditions de rétrocession non précisées.